

LES NÉGOCIATIONS SUSPENDUES

ÉLECTIONS CHEZ LES CHAUFFEURS D'AUTOBUS

■ Les chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro de la CTCUM, réunis hier en assemblée spéciale, ont scellé le sort de «l'administration Hamelin» en mettant en marche le processus d'élection d'un nouvel exécutif, suspendant du même coup, pendant cinq semaines, toute négociation avec l'employeur.

page A 3



photo Armand Trotter, LA PRESSE

Le suicide chez les jeunes

■ S'il est impossible de tracer un portrait-robot du jeune suicidaire, on peut dire que le cheminement psychologique qui entraîne les adolescents à mettre fin à leurs jours ressemble à un voyage au bout de l'angoisse et du désespoir.

page A 8

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

25 cents

HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 35¢

MONTREAL, LUNDI 15 MARS, 1982, 98e ANNÉE, no 62, 58 PAGES | 4 CAHIERS •

ISOLEZ VOTRE MAISON
LAINES ISOLANTES SOUFFLÉES

 Tél. 270-8111



photo PC

LES PÉQUISTES ET LES RESTRICTIONS

MODÉRATION ET SOLIDARITÉ

■ Les militants péquistes réunis en fin de semaine à l'occasion du conseil national du Parti québécois ont fait preuve de réserve et modération en appuyant la politique de restrictions budgétaires du gouvernement qui donne à ce dernier une très grande marge de manoeuvre.

page A 5

Le premier ministre Lévesque se laisse aller à quelques instants de douce rêverie pendant la réunion du Conseil national du PQ, hier, à Québec.

Photothèque LA PRESSE

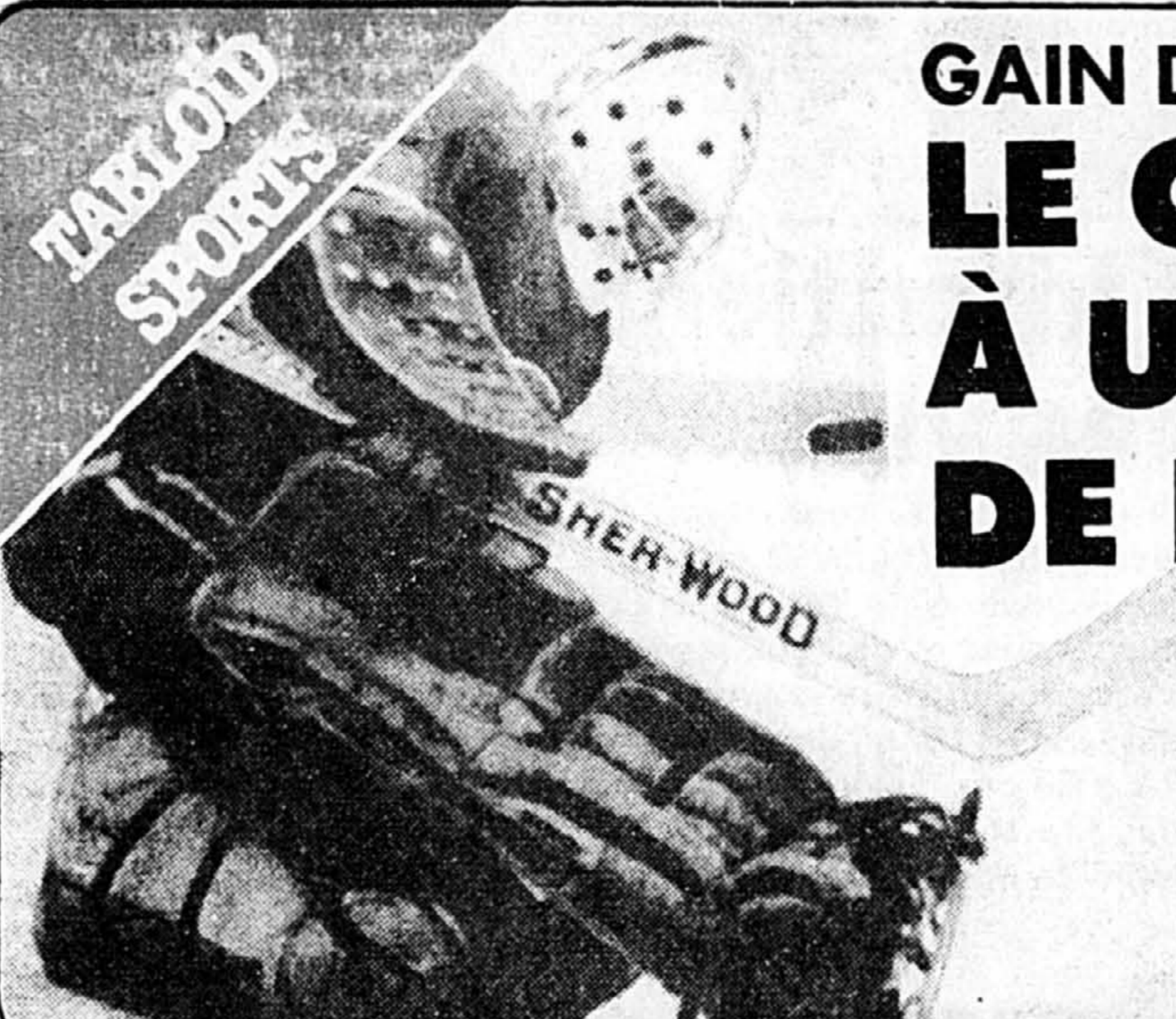
LA CHASSE AUX PHOQUES GREENPEACE BAT EN RETRAITE

Jos Van Heusen (à droite), membre de «Greenpeace», a été arrêté par un agent de la GRC alors qu'il vaporisait de la peinture verte sur des bébés-phaoques.

page A 2



photo UJC



GAIN DE 5-2 À BOSTON LE CANADIEN À UN POINT DE LA TÊTE

■ Le Canadien est en train de réussir l'impossible: rejoindre les Islanders au sommet du classement général. Bien secondé par Rick Wamsley et Larry Robinson, le Canadien a vaincu les Bruins, 5-2, hier, à Boston, s'approchant à seulement un point des puissants Islanders.

pages 2 et 3

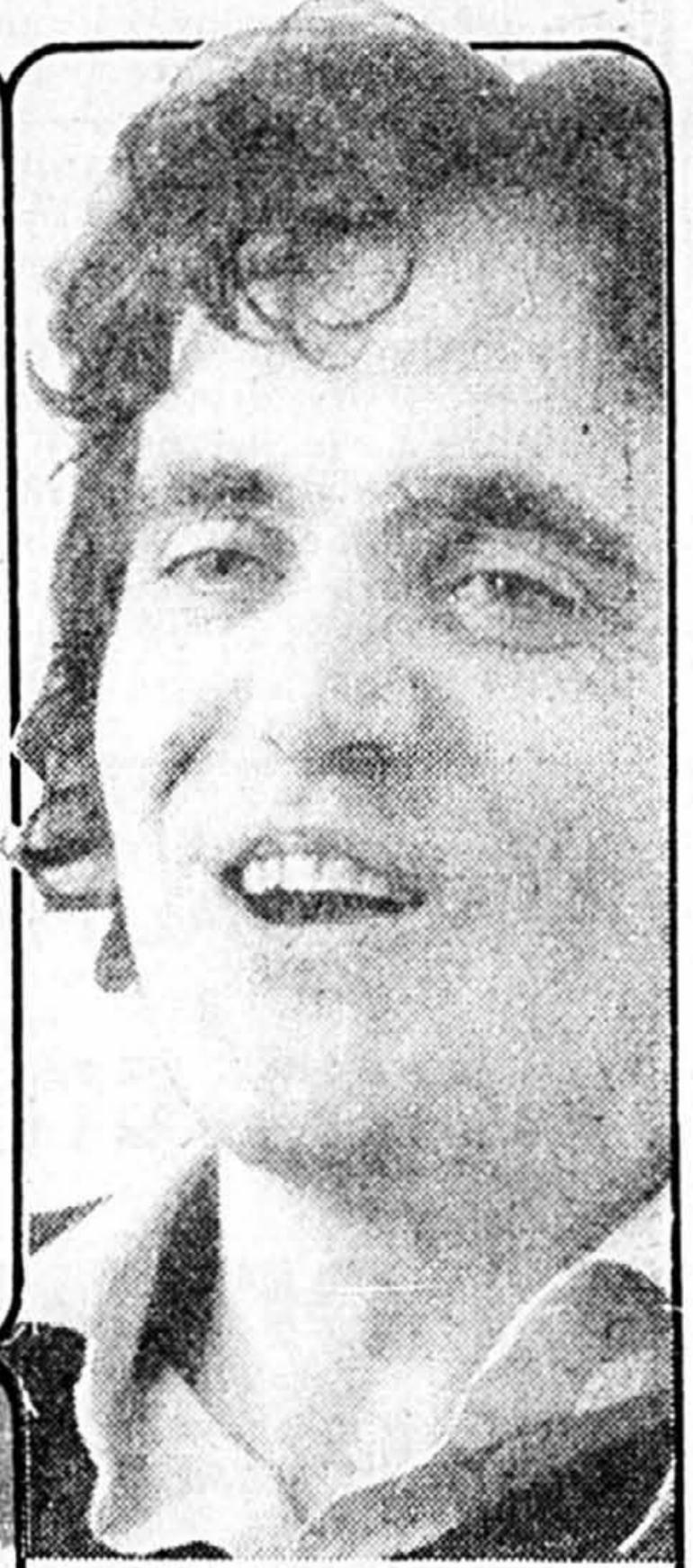


photo Michel Gravel

LES CARICATURISTES GITÉ, UN CAS

■ Dans le milieu des caricaturistes, Gité est un cas. Il doit sa vocation à une malheureuse chute dans un escalier qui a failli le rendre borgne et qui l'a exclu de la société des enfants et à sa haine profonde et durable de l'école. Depuis l'âge de 15 ans, Gité vit de son crayon, une vie en dents de scie, faite de périodes de vaches grasses, puis maigres, et ainsi de suite.

page B 1

SOMMAIRE

- Annonces classées: C 5 - C 8
- Arts et spectacles: B 6 - B 9
- Informations: B 6 - B 9
- Horaires: B 8
- Décès, naissances, etc.: C 9
- Économie: C 1 - C 3
- Éditorial: A 6
- Êtes-vous observateur? C 6
- FEUILLETON: B 11
- Horoscope: C 6
- Le monde: C 4
- Météo: A 2
- Mots croisés: C 7
- Mot mystère: C 7
- Pleins Feux: A 8
- Quoi faire aujourd'hui: B 8
- Télé-câble: B 6
- Tribune libre: A 7
- Vivre aujourd'hui: B 1

TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées: 18
Mots croisés: 18

ÉDITO

LA MEILLEURE FAÇON D'EXERCER LA JUSTICE

PAR JEAN-GUY DUBUC
page A 6

LE MONDE

LA DÉROUTE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS CONTINUE

■ Alors que le Parti socialiste se voit largement «confirmer sa place de premier parti de France», le Parti communiste, demeuré sur son lourd échec des présidentielles qui l'avaient vu perdre le quart de son électorat, a de nouveau marqué le pas et provoqué la défaite de la gauche au premier tour des cantonales françaises. Son affaiblissement apparaît comme un phénomène durable.

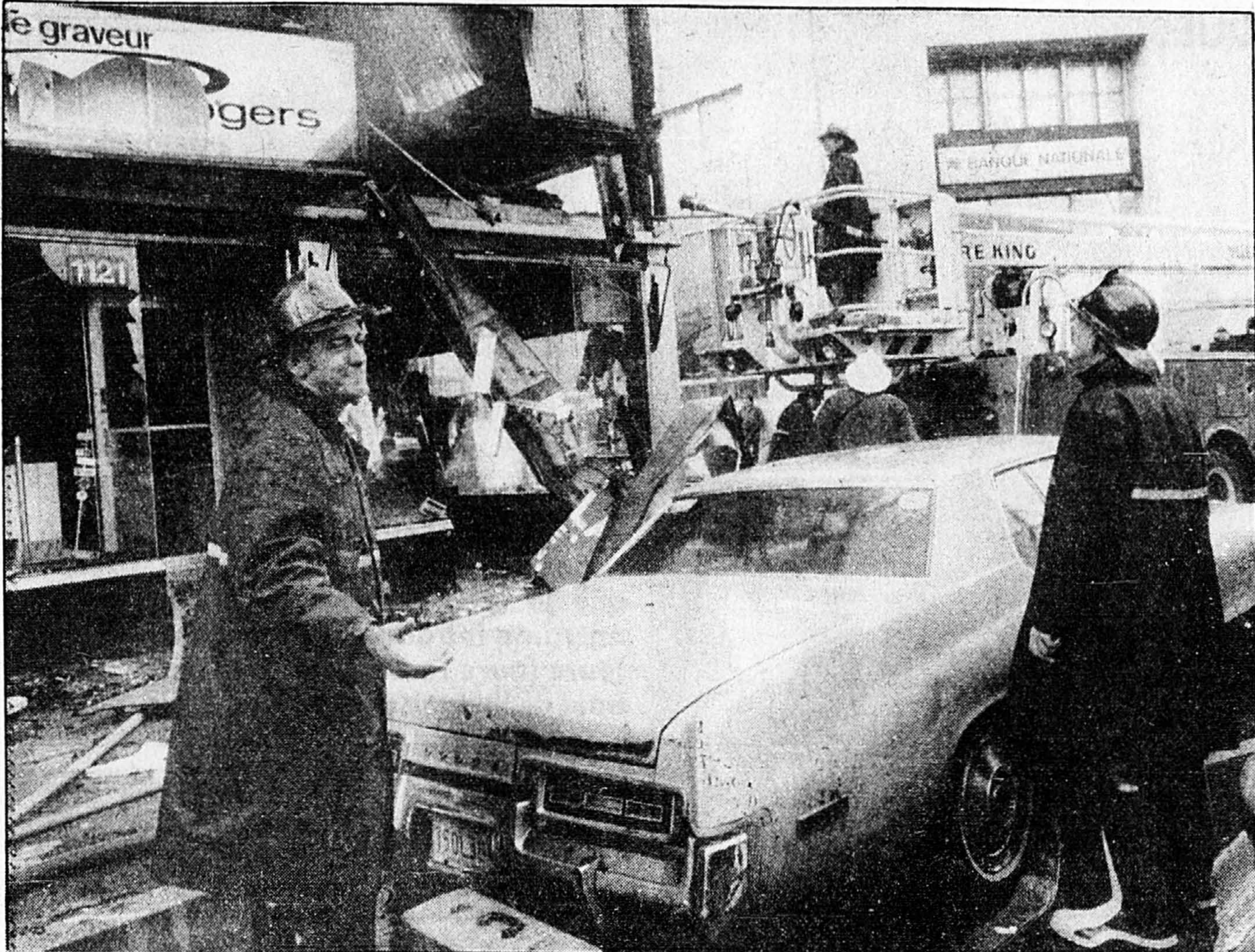
page C 4

LUTTE À DRAPEAU PAQUETTE RÉFLÉCHIT

page A 3

OTTAWA ET L'ALBERTA À LA RESCOUSSE D'ALSANDS?

page C 1



Au moins deux commerces détruits

Un incendie de quatre alertes qui a détruit notamment deux établissements commerciaux, à l'intersection des rues Wolfe et Sainte-Catherine, a paralysé la circulation durant près de trois heures hier après-midi, pendant que se déroulait plus à l'ouest le défilé de la St-Patrick. De plus, un bris survenu à une borne

fontaine a retardé le retour à la normale de la circulation, puisqu'un fort jet d'eau s'en échappait et allait donner presque de l'autre côté de la rue. Des employés de la ville ont été mandés sur les lieux pour effectuer les réparations nécessaires.

photo Armand Troitier, LA PRESSE

TUÉE À COUPS DE HACHE Premier meurtre en Mauricie en 1982

M. Benoit Baillie, âgé de 65 ans, de Saint-Maurice, est détenu comme témoin important relativement à la mort violente de son épouse, Mme Georgette Lalande - Baillie, âgée de 62 ans, qui a été découverte samedi, vers 12h 40, à l'intérieur de son domicile du 2511 boulevard Saint-Jean, à Saint-Maurice, localité située à environ 10 km au nord de Trois-Rivières.

La victime a été tuée à coups de hache et de couteau dans sa chambre à coucher devant les yeux horrifiés de sa mère, Mme Marie Lalande, âgée de 87 ans, qui n'a pu rien faire pour sauver sa fille. Elle est accourue chez une voisine qui a alerté les poli-

ciers à son tour. Ces derniers sont arrivés en trombe et ont procédé à l'arrestation du suspect.

Il semble que M. Baillie était dépressif depuis quelques temps et il a atteint la victime de plusieurs coups de hache à la tête et quelques dix coups de couteau au corps.

Il demeurera incarcéré à la prison de Trois-Rivières jusqu'à l'enquête publique qui se tiendra vendredi prochain au Palais de justice de l'endroit.

C'était le premier meurtre à être commis dans la-Mauricie depuis le début de l'année.



photo AP

L'impatience coûte des vies...

Neuf personnes sont mortes dimanche matin dans une collision entre un train et un petit autobus, à Mineola, dans la banlieue de New York. L'accident a provoqué la mort de sept jeunes gens et de deux jeunes femmes et a fait un blessé. Il s'est produit à un passage à niveau de la ligne ferroviaire desservant Long Island. Toutes les victimes étaient âgées de 18 à 20 ans. Selon la police locale, le petit autobus a doublé une file de voitures qui attendaient le passage du train et a tenté de passer en contournant les barrières baissées.

Deux morts sur les routes

La route n'a fait que deux victimes durant le week-end, a indiqué hier la Sûreté du Québec. Dans la soirée de vendredi d'abord, M. Denis Perreault, 36 ans, domicilié à Trois-Rivières, a péri dans un accident survenu sur la route 30, dans la municipalité de Bécancour. Samedi matin, Mme Jocelyne Parent, 30 ans et résidant à Pointe-Label, a cepen-

dant succombé à ses blessures par suite d'une collision frontale à l'intérieur des limites de cette municipalité du Saguenay.

Par ailleurs, la Sûreté du Québec de Cowansville a repêché le corps de Stéphane Lefebvre, 5 ans, de la rivière Yamaska où il était tombé en jouant sur la berge.

Père et bambin rescapés de la forêt

KATEVALE (PC) — Quand on a commencé à enlever les vêtements trempés du petit gars, il s'est mis à pleurer et à avoir froid. Tout ce qu'il a demandé, c'est un verre d'eau tiède. Une fois dans les couvertures, il s'est réchauffé et il a été correct.

C'est ainsi que Nicole Houde a décrit le bambin de six ans qui s'était réfugié avec son père chez elle en fin de semaine après avoir tous deux marché plus de quatre heures dans les bois et avoir été secourus finalement à l'aide d'une chaloupe pour traverser la rivière Magog, dans le Canton de Magog.

«On n'était pas perdu, ils nous restaient environ un mille à faire... J'étais fatigué, j'étais gelé, j'étais plus capable d'avancer...» Claude Leblanc, 29 ans, a expliqué hier soir pourquoi lui et son jeune bambin de six ans ont dû

être secourus en bordure de la rivière Magog, samedi, après plus de quatre heures dans les bois trempés.

Leblanc et son enfant, Chad, étaient partis de Victoriaville «sur le pouce» en matinée de samedi, afin de rejoindre un ami dans un chalet de Katevale, à la Plage des sables.

«Il était rendu à peu près 1h de l'après-midi et il nous restait peut-être huit milles à faire avant d'arriver. Le pouce ne pognait plus et je savais que si on prenait le bois pour marcher le long de la rivière, on n'en aurait pas très long à faire», a expliqué M. Leblanc.

Mais le père et son enfant ont eu à faire face à plus d'un obstacle. Le doux temps des derniers jours avait fait fondre considérablement la neige dans les bois et l'homme et le bambin ont donc dû marcher souvent dans l'eau.

BÉBÉS PHOQUES Greenpeace abandonne

GASPÉ (UPC, Reuter) — Les membres de la Fondation Greenpeace n'ont pas l'intention de poser d'autres gestes cette année pour nuire à la chasse aux phoques. Certains d'entre eux se trouvaient en fin de semaine à Gaspé où leur bateau, le «Rainbow Warrior» est ancré, à la suite de l'arrestation de trois protestataires mis en prison vendredi pour avoir vaporisé de la peinture verte sur 150 bébés-phoques. Les trois hommes doivent comparaître en cour ce matin, à Percé.

«Pour le moment, a déclaré le capitaine du «Warrior», nous attendons que trois de nos membres soient libérés de prison. Nous croyons qu'ils seront jugés lundi et libérés sous cautionnement». Les trois protestataires risquent une amende maximale de \$5,000 chacun, 12 mois de prison ou les deux pour avoir enfreint la Loi sur la protection des phoques. «Ensuite, a ajouté Peter Willcox, la route que nous devons suivre, le détroit de Cabot, est bloquée par la glace

et notre bateau, vieux de 26 ans, ne tiendrait pas le coup». Le «Rainbow Warrior» se dirigera plutôt vers le New Jersey pour protester contre le rejet prévu d'acide sulfurique dans la mer à 10 milles des côtes.

A Londres, des opposants à la chasse aux phoques ont marché jusqu'au Parlement, samedi, et ont remis au ministère britannique du Commerce 3,000 lettres de protestation contre cet événement annuel au Canada.

Par ailleurs, la chasse aux phoques s'est poursuivie hier dans deux secteurs. Le navire «Brandall» qui a déjà tué 7,340 bébés-phoques sur un quota de 10,000 rentrera bientôt. La deuxième étape de la chasse, au large des côtes du Labrador, a commencé vendredi. Six gros navires canadiens s'y trouvent de même que trois navires norvégiens. Les Canadiens ont un quota de 57,000 peaux tandis que les Norvégiens sont limités à 24,000 peaux.

Touristes évacués

LONDRES (AFP) — Près d'une centaine de touristes, en majorité des enfants, ont dû être évacués dans des circonstances difficiles d'un hôtel londonien ravagé par un incendie, tôt hier matin.

Deux clients adultes, trois enfants et un pompier ont été blessés. Il a fallu plus de deux heures aux pompiers pour circonscire l'incendie, dont les causes sont inconnues.

Toutefois, selon les premiers résultats de l'enquête, le sinistre ne serait pas d'origine criminelle.

Un des enfants blessés s'est cassé un bras en sautant du quatrième étage de l'hôtel.

Ce n'était pas de l'argent pur

Tout comme tout ce qui brille n'est pas forcément or, les articles de votre coutellerie ou de votre service à thé ne sont pas aussi nécessairement de l'argent pur parce qu'ils ont la couleur de ce métal.

Nombre de personnes se sont rendu compte de cela, au cours des deux dernières années, alors que le prix fort payé pour l'or et l'argent incitait bien des gens à se départir de leur... argenterie, et ce pour apprendre que leur magnifique pot au lait était tout de plomb rempli.

Dans la majorité des cas, il suffisait d'un petit test-minute, à l'acide, sur le coin d'un comptoir, pour amener l'acheteur potentiel à vous annoncer qu'il valait mieux rapporter vos articles chez vous que les quelques mai-

gres dollars qu'on pouvait vous offrir.

Mais même ce test n'a rien d'infailible, et c'est ainsi qu'un bijoutier de Laval, qui avait obtenu \$1,941 pour un lot d'articles d'argent devra rembourser \$1,584 à la Compagnie Internationale de Recyclage des Métaux, parce que l'argent vendu n'était pur qu'à 11.1 pour cent, alors que la teneur normale doit être de 92.5 pour cent. Tout le monde est d'accord, cependant, que la différence ne peut généralement être décelée qu'au moment de la fonte, à la raffinerie.

Le juge Gilles Trudel conclut toutefois que la compagnie de recyclage a bel et bien le droit de toucher cette différence en dollars.

Peine de 5 ans jugée suffisante pour un violeur

La Cour d'appel a rejeté et à l'unanimité le pourvoi de la Couronne à l'encontre de la peine de cinq années de pénitencier qui avait été imposée, en octobre dernier, à un jeune facteur, Claude Lauzon, qui avait reconnu sa culpabilité à 11 accusations, d'effraction, de vol et de viol aux domiciles de jeunes femmes chez qui il s'était rendu, la plupart du temps après les avoir épiaées dans des bars de danseuses nues où il passait apparemment le plus clair de ses heures de loisir à se gaver d'images érotiques.

Toujours chaussé de commodités espadrilles, il était apparemment fort habile à se hisser jusqu'aux appartements de ses victimes en

escaladant les balcons avec une agilité d'alpiniste.

Le prévenu avait finalement été appréhendé grâce à la propre agilité de sa dernière victime, qui bien qu'entravée dans sa course par ses bas-culottes, «ravalés» sur ses talons, l'avait pourchassée jusque dans la rue, afin de pouvoir noter le numéro de la plaque minéralogique de sa voiture, stationnée dans une rue transversale du quartier Laval-des-Rapides.

La poursuite trouvait le châtiment insuffisant, mais la Cour d'appel en décide autrement, en disant tenir notamment compte des six mois de détention préventive purgés par le prévenu avant sa condamnation de l'automne dernier.

Le toit avait des vices cachés

Même si le toit d'une maison pourrait sembler être le dernier endroit où pourrait se nicher un défaut ou un vice de construction, c'est pourtant là qu'un résident de La Salle en aurait trouvé, quelques mois après l'achat d'une maison d'un chimiste de Kirkland.

L'explication, c'est que la transaction s'était faite en hiver, que le toit était plat, et que c'est dès l'automne suivant, particulièrement pluvieux, que le nouveau propriétaire s'était rendu

compte des fissures qui laissaient dégoutiner l'eau dans son home.

Tout en reconnaissant, à la suite de la preuve, que les défauts relevés à si court terme existaient avant l'achat, le juge Claude-René Dumais, de la Cour provinciale, a toutefois ramené de \$2,150 à \$1,320 la somme que l'ancien propriétaire devra payer au nouveau, pour les réparations que ce dernier a dû effectuer pour se mettre définitivement à l'abri des intempéries.

UNIVERSAL PIPELINE Main criminelle à l'origine de l'incendie

On soupçonne une main criminelle à l'origine de l'explosion qui a ravagé, peu avant minuit vendredi, une maison mobile de la firme Universal Pipeline sur le chantier du gazoduc Trans-Québec à Blainville.

Les pompiers de cette municipalité ont d'ailleurs été réduits à l'impuissance en arrivant sur les lieux de l'incendie qui «bouffait» la maison mobile abritant notamment des classeurs de la compagnie.

L'unité des crimes contre la pro-

priété de la Sûreté du Québec, qui fait enquête dans cette affaire, suggère qu'un ou deux individus auraient mis le feu à partir des bonnes de gaz propane servant à alimenter la maison mobile.

C'est la deuxième fois depuis un mois que des actes de violence sont commis sur ce chantier qui suscite des problèmes de placement syndical au niveau de l'Union des plombiers (local 144) du conseil provincial des métiers de la construction.

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: -5 Max.: 5
ENSOLEILLÉ

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-12	2	Ensoleillé
Outaouais	-7	5	Ensoleillé
Laurentides	-12	2	Ensoleillé
Cantons de l'Est	-9	5	Ensoleillé
Mauricie	-10	-1	Ensoleillé
Québec	-9	5	Ensoleillé
Bas-Saint-Jean	-10	-1	Ensoleillé
Kimoussi	-6	0	Ciel variable
Gaspésie	-6	0	Ciel variable
Bas-Comeau	-8	-2	Ensoleillé
Sept-Îles	-8	-2	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	3	8	Nuageux
Edmonton	-10	0	Part. nuageux
Regina	-12	-5	Neige légère
Winnipeg	-10	0	Neige
Toronto	3	4	Pluie
Fredericton	-12	-4	Ventoux
Halifax	-8	-1	Ventoux
Charlottetown	-12	-4	Ventoux
Saint-Jean	-4	-4	Nuageux

La Quotidienne

Tirage de samedi
4-8-3

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	4	9	Nlle-Orléans	13	22
Buffalo	8	16	Pittsburgh	5	17
Chicago	6	9	San Francisco	-8	15
Miami	23	29	Washington	9	20
New York	4	12	Dallas	7	14

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	4	9	Madrid	7	16
Athènes	8	16	Moscou	0	1
Acapulco	21	30	Mexico	11	28
Berlin	2	8	Oslo	1	3
Bruxelles	4	9	Paris	2	12
Buenos Aires	19	27	Rome	14	16
Copenhague	3	6	Séoul	4	17
Genève	1	6	Stockholm	1	4
Hong Kong	17	21	Tokyo	7	13
Le Caire	12	17	Trinidad	22	32
Lisbonne	3	9	Vienne	5	7
Londres	5	12			

LES NÉGOCIATIONS PARALYSÉES POUR 5 SEMAINES

Les chauffeurs de la CTCUM déclenchent des élections

La Fraternité des chauffeurs et opérateurs de métro de la CTCUM a majoritairement décidé hier en assemblée spéciale de mettre en marche le processus d'élection en vue de se doter d'un nouvel exécutif, suspendant du même coup toute négociation avec l'employeur pour une période d'environ cinq semaines.

PIERRE BELLEMARE

C'est par un vote de 367 contre 166, et à la suite d'échanges virulents, que les syndiqués présents ont scellé le sort de l'administration Hamelin au nom des 4.200 membres de la Fraternité, au terme d'une querelle interne qui a éclaté à la fin de février avec le résultat que huit représentants (sur 14) ont quitté leur poste à l'exécutif, en exprimant pour la plupart leur manque de confiance à l'égard de la direction.

M. Normand Hamelin, le président déchu, a vainement tenté d'éviter cette situation qui, en définitive, ne peut que faire l'affaire de la CTCUM qui se trouve désor-

mais devant un groupe de syndicats divisés, au moment précis où l'on cherche à renouveler la convention collective sous l'emprise de la loi spéciale adoptée en janvier par l'Assemblée nationale pour mettre fin aux débrayages dans le service de transport en commun sur le territoire de la CTCUM.

Cette loi a prolongé le contrat de travail jusqu'au 11 mai et elle contient diverses dispositions pour favoriser un règlement d'ici là; d'ailleurs, l'enquêteur du gouvernement, M. Germain Jutras, entendra toutes les parties aujourd'hui lors d'une rencontre au Palais de Justice et il a deux mois pour faire rapport à l'État.

Noyautage

M. Hamelin, visiblement amer à cause de la tournure des événements, n'était pas certain hier d'assister à cette réunion, même s'il demeure président de la Fraternité jusqu'à l'élection du nouvel exécutif. Cependant, Me Guy Bélanger, conseiller juridique de

cet organisme et présent à l'assemblée hier, a fait savoir qu'il se rendra au Palais de Justice ce matin.

Le président consultera entre-temps son entourage, «ceux qui me sont restés fidèles à l'exécutif», dit-il, avant de poser éventuellement sa candidature au poste qu'il occupe depuis août dernier et qu'il a également occupé de 1974 à 1979. Il a évoqué, après la tenue du vote à l'auditorium Le Plateau hier, la présence d'un noyau d'agitateurs qui, selon lui, se spécialisent à semer la bisbille au sein du syndicat.

M. Hamelin a aussi regretté l'absence de la majorité silencieuse qui, pense-t-il, continue de lui faire confiance. «C'est malheureux que 533 gars puissent prendre des décisions importantes au nom des 4.200 membres de la Fraternité», a-t-il précisé, en ajoutant que le quorum pour une assemblée spéciale n'est fixé qu'à 100 personnes.

Plus d'un étaient tout aussi déçus que lui hier et ne se cachaient

pas pour affirmer «qu'on est en train de jouer le jeu de la CTCUM. Lawrence Hanigan (président de la Commission de transport) doit être mort de rire», ont-ils confié.

C'est la deuxième élection à l'exécutif de la Fraternité en sept mois et une troisième sera nécessaire dans les trois mois suivant la signature de la nouvelle convention collective. «Les membres sont écoeurés et c'est pourquoi ils viennent de moins en moins à nos assemblées», a observé un membre à l'arrière de la salle.

La Fraternité, qui a déserté les rangs de la CSN en raison d'un conflit idéologique, pourrait possiblement se tourner vers le Syndicat canadien de la fonction publique ou, tout au moins, conclure une entente avec le SCFP en échange d'un certain nombre de services, juridiques entre autres. C'est une hypothèse qui a été soulevée lors d'une conversation avec certains dirigeants de la Fraternité, mais c'est encore loin de rallier l'opinion de la majorité des membres.



Sus aux arroseurs publics

C'est évidemment avec plaisir et soulagement que la majorité d'entre nous accueille le printemps et la fonte des neiges. Cependant, cette perspective agréable présente aussi ses inconvénients. Comme par exemple la présence de gadoue dans les rues lorsque dame Température ne peut se décider entre la neige et la pluie, entre la fin de l'hiver et le début du printemps.

Il arrive trop souvent que les piétons deviennent les victimes des conducteurs qui se comportent comme de véritables chauffards en arrosant copieusement (et on pourrait, dans certains cas, ajouter volontairement) les piétons de gadoue.

Pour le piéton arrosé, le résultat est fort désagréable: non seulement lui faudra-t-il faire nettoyer ses vêtements, mais dans bien des cas, il devra rentrer à la maison afin de changer de vêtements à cause d'un rendez-vous important qu'il ne peut se payer le luxe de rater.

Lorsque la chaussée est ainsi recouverte de gadoue, et tout particulièrement près des trottoirs, l'automobiliste n'a pas le choix: il devrait faire preuve de civisme en roulant lentement et loin de la chaîne du trottoir, là où la gadoue a tendance à s'accumuler.

Quant aux piétons, qu'ils sachent qu'ils ne sont pas sans recours. Selon le constable Poxon, du Service de la police de la Communauté urbaine de Montréal, un piéton qui parvient à prendre le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule arroseur peut porter plainte au bureau du greffier de la Cour municipale puisque cet automobiliste contrevient à l'article 42 du règlement 1319 de la Ville de Montréal.

Des syndicats qui concluent vite

Les syndicats d'entretien et d'employés de bureau de la CTCUM entretiennent visiblement peu d'espoir envers le processus de négociation avec leur employeur puisqu'ils parlent déjà d'une grève possible pour mai prochain, présumant que d'ici là, la CTCUM ne modifiera pas d'un iota sa position actuelle.

Devant une telle attitude, le ministre du Travail, M. Pierre Marois, n'avait donc pas d'autre choix que de nommer un commissaire enquêteur afin de faire la lumière sur les relations de travail à la CTCUM. Pour ma part, je reste convaincu que, contrairement à ce qu'on peut penser dans certains milieux, il ne suffirait de remplacer le président-directeur général Lawrence Hanigan et ses négociateurs pour ramener la paix à la CTCUM. Le malaise est ailleurs (pour ne pas dire idéologique) comme on le découvrira bien.

Important congrès à Montréal en mai

Pour la première fois de son histoire, l'Union internationale des transports routiers (IRU) tiendra son congrès annuel à l'extérieur du territoire européen et, pour la circonstance, elle a choisi Montréal. Le 18e congrès aura donc lieu du 20 au 25 mai, à l'hôtel centre Sheraton, sous les auspices de l'Association du camionnage du Québec Inc. (ACQ), et le comité organisateur sera présidé par Robert Goyette, ci-devant le très actif président de l'ACQ.

«Je ne vais pas loin...»

De nombreux conducteurs justifient leur refus de boucler leur ceinture de sécurité par le fait qu'ils «ne vont pas loin». Or, selon la Ligue de sécurité du Québec, plus des deux tiers de tous les accidents surviennent à moins de 40 km (25 milles) du foyer, et la moitié de tous les accidents mortels se produisent à des vitesses inférieures à 64 km/h (40 mph). Ce qui devrait vous faire réfléchir lorsque l'avertisseur signale de boucler votre ceinture au moment du démarrage...

Les ouvriers de la construction

Des milliers de travailleurs de la construction se retrouvent dans une drôle de situation. Ils viennent de perdre leur carte de compétence parce qu'ils n'ont pas travaillé pendant suffisamment d'heures depuis deux ans (alors que l'industrie a traversé une période très difficile), et par conséquent ils ne pourront pas travailler sur les chantiers de construction au cours de 1982. C'est comme les saucisses quoi. Pas de travail, pas de carte, et pas de carte, pas de travail!

Dépenser \$55 millions pour en faire 18

La société Radio-Canada a réussi à mettre la main sur le dernier rapport sur les casinos préparé par la Société des loteries et courses du Québec et nous permettrait ainsi d'apprendre que l'implantation d'un casino coûterait \$55 millions pour la première année et ne rapporterait que \$18 millions de revenus.

Deux remarques. Tout d'abord, tout en concédant qu'une importante partie des dépenses sera limitée à la première année, on constatera que les revenus n'ont rien de spectaculaire. Mais il y a pire encore: les dépenses ne comprennent pas les coûts sociaux inhérents à l'implantation d'un casino dans une ville. C'est à ce coût qu'il faut porter la plus grande attention.



Le trèfle était à l'honneur, hier après-midi, rue Sainte-Catherine. Il y en avait des petits, des gros, des trèfles en papier et des trèfles en... trèfle.

photos Armand Trottier, LA PRESSE



Si tout le monde est Irlandais à la Saint-Patrick, ce «tout le monde» incluait le premier ministre Trudeau, que l'on voit sur l'estrade d'honneur. Le ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Gérard Godin, était également de la fête.

Hier, tout le monde était irlandais...

Vers 14h30, hier. Des dizaines de milliers de Montréalais sont massés le long de la rue Sainte-Catherine, dans le bout des «grands magasins». La parade de la Saint-Patrick, partie il y a une vingtaine de minutes de la rue Atwater, sera là dans quelques secondes.

PAUL ROY

Mme Hubert, de Ville LaSalle, son mari et sa mère sont au poste. «Êtes-vous irlandaise?» s'enquiert LA PRESSE. — «Non, mais ma fille de 12 ans, Josée, est dans la parade.»

Lorraine McGlinchey, elle, est bien irlandaise. Même qu'il y a à peine cinq ans, elle vivait à Dublin. Elle salue un groupe de jeunes gens qui commencent à défiler vêtus de jupes écossaises et jouant de la cornemuse. «Est-ce l'émotion qui vous fait pleurer?»

«Non, non, répond-elle, en essuyant une larme, c'est mon maquillage.»

Lois Ramsey, de Pierrefonds: «Moi, je suis mi-écossaise, mi-irlandaise... mais le jour de la Saint-Patrick, je suis irlandaise à cent pour cent.» En fait, la Saint-Patrick se fête le 17 mars, donc mercredi. Mais hier, pour la foule, c'était tout comme.

Tout comme aussi pour les employés du «Old Dublin Pub», rue Université. Sharon Auger, affairée: «C'est la première parade que je rate en 12 ans... Auger? C'est le nom de mon mari. De toute façon, tout le monde est irlandais aujourd'hui.»

Brendan Nolan aussi est irlandais. Lui aussi vient de Dublin. Il vit à Montréal depuis trois ans. Mais étrangement, il ne semble pas partager la joie ambiante. «J'espère juste finir la journée

en vie...» Nolan est chanteur de chansons et ballades irlandaises de son métier. Il travaille cinq soirs par semaine au «Old Dublin Pub». «Aujourd'hui, quand le monde va arriver de la parade, ça va être terrible!», confit-t-il à LA PRESSE en enfilant un pantalon, dans sa loge.

Le jeune homme ne s'était pas trompé. Un peu passé 15h, quand il s'est approché du micro, le pub était «vert» de monde portant le trèfle, la «fleur de lys» irlandaise. A la deuxième chanson, une corde de sa guitare s'est cassée; à la troisième, la foule prenait la relève en tapant des mains et des pieds et en s'abreuvant de «Guinness Extra Stout», cette bière noire au goût amer dont raffolent les Irlandais.

C'était la fête! Et il n'était que 3h de l'après-midi...

RECHERCHÉ DEPUIS 1977

Les USA ont remis Foley à la police de la CUM

Richard «Dick» Foley, recherché au Canada depuis 1977 relativement au projet d'un important vol à l'Alliance Blindée, a été «livré» samedi aux policiers de la CUM par les autorités américaines et il est présentement détenu dans les cellules du quartier général de la police.

Foley, le roi du «stock-car» au Québec, a été retracé en juin dernier dans un motel de Miami en

rapport avec une affaire de drogue impliquant également Brian Erb, le «célèbre» navigateur qui s'est fait connaître, il y a quelques années, à bord du navire «The Answer».

Depuis l'été, la police montréalaise a soumis des demandes d'extradition aux États-Unis, et c'est finalement samedi que Foley descendait à Dorval sous escorte poli-

cière. On raconte toutefois que Foley aurait assisté au combat de boxe Leonard-Duran à l'été 1980 au Stade olympique et au dernier spectacle de Frank Sinatra au Forum. Les limiers étaient intervenus trop rapidement en 1977 pour démanteler le complot dirigé contre l'Alliance Blindée, si bien que Foley leur a filé entre les doigts, pendant qu'ils mettaient sous arrêt quatre autres personnes.

LA COURSE À LA MAIRIE

Paquette compte se décider vite

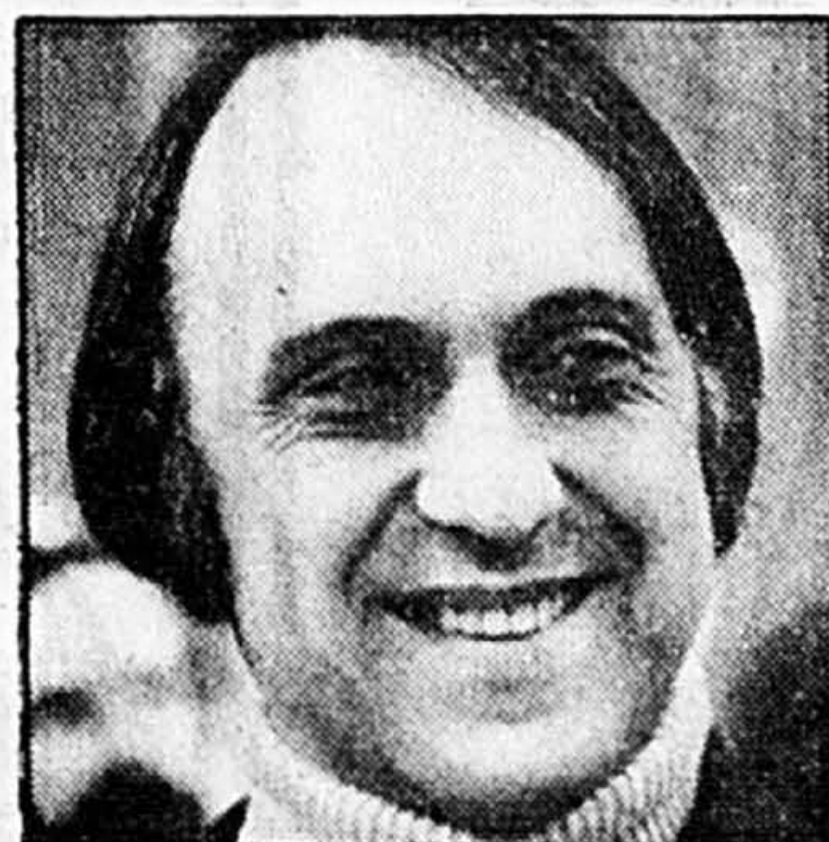
QUÉBEC — Le député péquiste de Rosemont, Gilbert Paquette, songe à faire la lutte au maire Jean Drapeau à l'élection de l'automne prochain.

PIERRE VENNET

M. Paquette a confirmé à LA PRESSE hier qu'il a été approché par certains éléments du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) pour être le candidat unique de l'opposition dans le cadre d'une coalition du RCM avec le Groupe d'action municipale (GAM).

Pour le moment, la décision de M. Paquette n'est pas complètement arrêtée mais ses réflexions ne seront pas éternelles. «Dans quelques semaines au plus tard, je ferai connaître officiellement ma décision. En attendant, vous pouvez sûrement dire que je suis intéressé.»

M. Paquette a d'ailleurs commencé ses consultations à ce sujet. Très engagé au sein du Parti québécois, M. Paquette s'interroge pour savoir s'il peut négliger son travail de député et de



Gilbert Paquette

fait d'être député péquiste depuis 1976 lui nuira au sein des éléments anglophones très influents au sein du RCM. Tout d'abord parce qu'il a été, sur la question de la loi 101, un des députés péquistes les plus ouverts au point de vue anglophone, et qu'ensuite on le voit et on l'entend souvent dans les médias électroniques anglophones. Identifié à l'aile «gauche» du PQ, il croit au contraire que cela peut l'aider au sein de cette clientèle.

Toutefois, ajoute-t-il, c'est plutôt les militants du GAM qui pourraient être méfiants à son égard, mais il n'entrevoyait pas de difficultés de ce côté. «En tout cas, moi je n'en aurai pas à travailler avec eux sur des objectifs municipaux communs.» Le ministre fédéral libéral Serge Joyal, qui vient lui aussi de Rosemont, portait les couleurs du GAM aux dernières élections et c'est un secret de polichinelle que le GAM aurait bien voulu compter sur les services de l'ex-ministre québécois des Affaires sociales et ancien député libéral de Saint-Laurent, Claude Forget, cette fois-ci.

M. Paquette ne croit pas que le

OTTAWA

Vente à rabais pour le Candu?

Depuis des mois le gouvernement Trudeau tente de vendre un réacteur nucléaire au Mexique, la concurrence est féroce et les divers pays intéressés à ce marché de \$10 milliards sont prêts à faire des concessions énormes. Pour tous les pays il s'agit de maintenir des emplois chez eux, mais pour le Canada c'est la survie même de la filière Candu qui est en cause.

Afin de se faire une place le Canada semblait même prêt à vendre des réacteurs nucléaires Candu à rabais en offrant un financement «défiant toute concurrence» comme le dit l'adage commercial.

L'opposition néo-démocrate a vivement critiqué le gouvernement à ce sujet affirmant qu'une vente à crédit portant un taux d'intérêt de 7 ou 8 pour cent était une subvention déguisée à l'industrie nucléaire. Ce sont les contribuables qui feront les frais d'une telle aventure dit le député Mark Rose, ils risquent d'y perdre des milliards de dollars puisque le taux commercial actuel se situe aux environs de 15 pour cent.

Il semble que M. Rose devra refaire ses calculs puisque les six pays producteurs viennent de conclure un accord: on ne financera pas à moins de 12 pour cent. Considérant que le taux bancaire de Londres est encore à 15 pour cent cela demeure une aubaine, mais ce n'est plus le gaspillage éhonté dénoncé par le NPD. Il reste que de nombreux propriétaires aimeraient bien trouver un créancier qui accepte de faire des prêts hypothécaires à 15 pour cent.

Après les bébés phoques, les castors

De retour d'un voyage au Parlement Européen à Strasbourg,

le député Robert Gourd ne peut cacher son dépit face à la décision de ses homologues européens de bannir l'importation des peaux de «bébés phoques» sur ce continent.

Selon M. Gourd, le vote adopté à 164 contre 10 a été pris sans vraiment que les parlementaires écoutent les deux côtés de la médaille. Le président du parlement M. Peter Deikert a même contremandé une rencontre avec une délégation des députés et sénateurs d'Ottawa à la dernière minute pour se rendre en chasse aux phoques.

«Je me demande si ces braves parlementaires aboliront ensuite les combats de taureaux pour faire plaisir aux Espagnols qui doivent sous peu faire leur entrée dans ce parlement», a dit M. Gourd. «Pourquoi ne pas faire campagne contre la mise à mort des agneaux ou des homards qui sont ébouillantés sans merci», d'ajouter M. Gourd.

Au moins une réponse lui est parvenue de la part d'un député de Grande-Bretagne: «la prochaine bataille sera contre la chasse aux castors», a dit M. Johnson.

Fête royale

Selon un porte parole du Secrétariat d'Etat à Ottawa la visite de la reine Elizabeth en Canada sera marquée par une réception en l'honneur de 500 «Canadiens exceptionnels».

Cette fête royale aura lieu dans un hôtel Holiday Inn de la capitale fédérale et ce sont les députés qui choisiront les héros de la soirée. Au moins un député libéral a dit que le choix de l'hôtel associé à une chaîne américaine lui semblait un bien étrange manière de souligner «l'indépendance du Canada».

GILLES PAQUIN

LA CRISE PARLEMENTAIRE À OTTAWA

Le PC hésitant sur la proposition Pinard

OTTAWA (PC) — Les progressistes-conservateurs réfléchissent au compromis possible offert vendredi pour mettre fin à l'impasse sans précédent qui paralyse les Communes depuis près de deux semaines, mais ils se demandent s'il est aussi intéressant que présumé au premier abord.

Le groupe parlementaire des conservateurs devait prendre une décision tard hier soir sur la suggestion du leader parlementaire des libéraux, M. Yvon Pinard, a déclaré un porte-parole.

Un examen minutieux de l'idée dont M. Pinard a fait part aux reporters montre qu'elle n'est pas aussi prometteuse que les conservateurs le pensaient et «nous laisse avec un vrai problème», a dit le porte-parole.

Le leader parlementaire conservateur, M. Erik Nielsen et son chef, M. Clark, ont déclaré vendredi que le compromis suggéré semblait démontrer que M. Pinard avait fait un pas «significatif», mais tous deux voulaient étudier la transcription de ses propos.

M. Pinard avait suggéré que les Communes prennent mercredi un vote longtemps retardé et reprennent leur travail régulier jeudi, en laissant aux partis de l'opposition le choix des affaires à débattre.

Négociations sur la loi

Après ce vote, on pourrait négocier le projet de loi énergétique controversé de 149 pages qui avait provoqué le boycottage conservateur. Le projet de loi, principal élément du programme gouvernemental sur l'énergie, ne serait pas présenté avant vendredi midi.

Dans l'intervalle, a dit M. Pinard, on pourrait discuter jour et nuit, au besoin, comment les Communes l'aborderont.

Refusant de dire ce qu'il recommandera aujourd'hui à M. Clark et à son groupe parlementaire, M.



Erik Nielson



Joe Clark

Nielson a déclaré samedi que le scénario de M. Pinard n'était pas tout à fait ce qu'il souhaitait.

Un autre porte-parole des conservateurs a déclaré hier que les conservateurs regimbaient faute de garantie qu'après leur retour aux Communes le projet de loi — qu'ils considèrent si général qu'il viole les droits des députés et du Parlement — serait scindé.

«Qu'est-ce qui les empêche d'interrompre les négociations et de dire qu'il est impossible de s'entendre? Comment négocier quand ils imposent unilatéralement une date limite?»

Broadbent accuse

Le chef du NPD, M. Edward Broadbent, a accusé en fin de semaine les deux principaux partis de se conduire comme des enfants.

Les conservateurs soutiennent que le projet de loi, qui amende 11

lois et en propose quatre autres, est présenté de manière à limiter le débat. M. Nielsen critique surtout le fait que le projet de loi ne doit pas être étudié en comité permanent, où des témoins pourraient se faire entendre, et que les quatre nouvelles lois seraient considérées complètement comme des articles de la loi générale sur l'énergie.

Le gouvernement entend accélérer la «canadianisation» de l'industrie pétrolière et faire autoriser de fortes taxes déjà en vigueur sur le pétrole et le gaz naturel.

Le projet de loi accorderait aussi de nouveaux pouvoirs au cabinet pour taxer et créer de nouvelles sociétés d'Etat, verser \$5 milliards de plus à Petro-Canada et autoriser le pouvoir central à exproprier des terres du Québec pour l'exportation de l'énergie du Labrador aux Etats-Unis.

LE LEADERSHIP

Mulroney et Crombie prudents

David Crombie et Brian Mulroney, deux aspirants en puissance au leadership du PC, ont tenu des discours pour le moins «prudents», hier matin, devant les militants conservateurs du comté de Saint-Denis.

PAUL ROY

Crombie, après avoir récité au complet le «Mon Pays» de Gilles Vigneault et s'être lancé dans une attaque à bras raccourcis contre le budget McEachen, s'est même permis de vanter, sans insister toutefois, les qualités de leader de Joe Clark.

Mulroney, lui, a évité le sujet, s'en tenant à un texte de son discours intitulé: «Changements dans le processus budgétaire au Canada». Un sujet «technique», pas tout à fait un discours de course au leadership.

L'ex-maire de Toronto, ex-ministre de la Santé dans la parenthèse conservatrice de 1979 à Ottawa et député de Rosedale aux Communes, Crombie, comme d'autres fédéraux avant lui, voit dans «Mon Pays», rien de moins qu'un hymne à l'unité canadienne. Vigneault ne chante-t-il pas: «Ma maison c'est votre maison?»

Il a abordé la question du leadership en affirmant qu'il s'y connaissait, lui, en matière de leadership. «Et, a-t-il poursuivi, je n'ai jamais entendu qui que ce soit critiquer l'intégrité et la détermination de Joe Clark!»

Du budget McEachen, il a dit que c'est un budget de privations, un budget qui prive les Canadiens de leurs droits au travail, à l'habitation, à la retraite, etc. Et du gouvernement Trudeau, qu'il est temps de lui signifier que l'on en a assez de ses cauchemars, que l'on veut vivre nos rêves.

Processus budgétaire

Le président de l'Iron Ore et candidat à la course au leadership conservateur de 1976, Brian Mulroney, a suivi son collègue Crombie au micro, présentant son projet de changements au processus budgétaire. Il propose notamment que le budget soit présenté chaque année à peu près à la même date, présentation qui serait précédée de débats sur l'orientation économique générale du pays.

Ces débats pourraient avoir lieu au sein du comité de la Chambre sur les finances, le commerce et les questions économiques, qui soumettrait un rapport au gouvernement avant la présentation du budget.

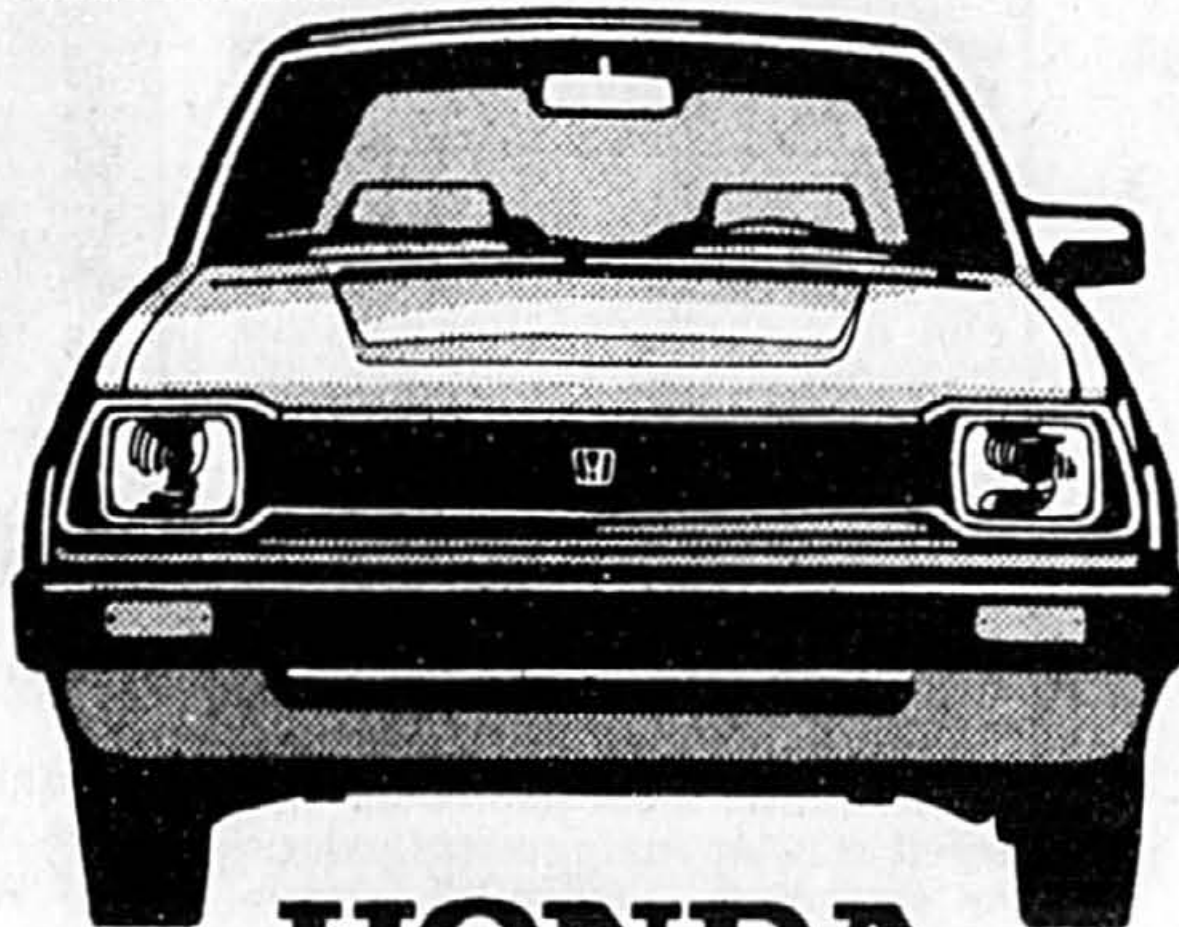
«Si j'étais ministre des Finances, souligne Mulroney, j'encouragerais une telle discussion prébudgétaire parce que plus il y aura de Canadiens qui comprendront davantage la situation économique, plus il est probable qu'ils seront disposés à accepter les mesures pénibles jugées nécessaires par le gouvernement pour le bien à long terme du pays.»

L'économie d'essence, goutte que goutte. C'est en plein ça, l'auto-satisfaction!

De nos jours, les histoires tristes ça commence souvent près d'une pompe à essence. Il faut dire que d'une augmentation à l'autre, les automobilistes ont de quoi y déverser le trop-plein de leurs ressentiments.

Chez Honda, on tient compte de cette préoccupation importante: l'économie d'essence. Honda l'a déjà prouvé avec la gamme des modèles Civic, si économiques. Récemment, les nouvelles Accord et Prelude 82 ont également été améliorées afin de permettre d'économiser davantage. Quant à la Civic FE, c'est la voiture qui consomme le moins d'essence en Amérique. Et aucun autre fabricant automobile ne peut rivaliser avec Honda en ce qui concerne le rendement de cette nouvelle voiture.

Quelle que soit la voiture Honda que vous choisissiez, vous serez toujours satisfait de son taux de consommation d'essence. Oui, Honda vous fait économiser de l'essence goutte que goutte. Et c'est en plein ça, l'auto-satisfaction!



HONDA
c'est l'auto-satisfaction.

5,1 L/100 km* ou
55,4 mi/gal*
Qui dit mieux?

*Ville et grand route combinées. Taux établi par Transport Canada pour la Civic FE avec équipement standard.

MONTRÉAL
Honda de Sigli Ltée
440, boul. Dorchester ouest
879-1550

CARTIERVILLE
Laitier Auto Inc.
12435, boul. Laurentien
337-2330

CHÂTEAUGUAY
Encore Automobile Ltée
286, boul. St-Jean Baptiste
698-1060/866-1956

DORVAL
Garage Civic Ltée
2355, boul. Hymus
683-5533

ÎLE PERROT
La Boutique Automobile
M.P.R. Rainville Inc.
195-1ère Avenue
453-8416

LAVAL
Les Automobiles Honda A.K.S. Ltée
288, boul. Labelle, Site-Rosa
625-1953

LONGUEUIL
Verchères Auto Inc.
3551, Chemin Chambly
679-4710

REPENTIGNY
Laitier Auto Inc.
110, Notre-Dame
581-7571

ST. LÉONARD
Lombardi Auto Ltée
7200, boul. Langelier
255-2222

ST. EUSTACHE
Autos Commoy Ltée
130, Dubois (Voie de Service 640)
491-0660/491-0440

VILLE LASALLE
Rallye Motors Ltée
0101, rue Clément
364-1121

Cuisine de réception 6 COURS

avec
dégustation, repas et livret
donnés par

Henri Bernard

3e cours

FRUITS DE MER

choix

24 mars (jour) — 25 mars (matin)

PROSPECTUS - RÉSERVATIONS

843-6481

Institut
Culinaire
Henri Bernard
Permis d'enseignement:
«Culture personnelle
en art culinaire»
2015 de la Montagne
Suite 610, M.H. H3G 1Z9

COURS DE FLEURISTE

Une école de fleuristerie fondée
en 1963 qui connaît vraiment
le goût des Québécois

Renseignements:

Atelier de Montréal

388-6957

Permis no 749516
Ministère de l'Éducation
culture personnelle

AU CONSEIL NATIONAL DE LA FIN DE SEMAINE

Les péquistes ont évité les déchirements publics autour des coupures budgétaires

■ QUÉBEC — Les militants péquistes, réunis en fin de semaine à Québec à l'occasion du Conseil national, ont entendu l'appel que leur avait lancé samedi matin le président du parti, M. René Lévesque, qui les avait invités à ne pas entreprendre des négociations sur la place publique afin de conjurer la crise économique.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

En effet, les militants ont été très réservés adoptant sans trop rechigner une proposition de l'exécutif sur la situation économique et budgétaire qui par sa rédaction donne une très grande marge de manoeuvre au gouvernement. Tous se sont ralliés aux grands principes de la lutte au chômage et aux inégalités sociales, à l'adoption par le gouvernement d'une politique de l'emploi et d'une politique de redressement budgétaire. Cette modération a fait dire au président du Conseil du Trésor, M. Yves Bérubé, que le PQ devenait de plus en plus réaliste sans renier ses idéaux de gauche.

Il faut signaler que le premier ministre et ses ministres économiques avaient pris des précautions pour empêcher l'adoption de propositions jugées trop radicales à l'endroit de certaines classes de la population ou encore trop compromettantes pour l'action gouvernementale. C'est ainsi qu'au cours de la discussion de dimanche après-midi, on a interverti l'ordre des orateurs de façon à ce que le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, parle le dernier afin de dramatiser les difficultés budgétaires du gouvernement. On voulait éviter ainsi que les délégés de Montréal-Centre amen-



René Lévesque

gués de Montréal-Centre amenés trop dangereusement la proposition de geler les salaires des plus hauts salariés de la fonction publi-

que et parapublique mais ces propositions furent rejetées.

que et parapublique mais ces propositions furent rejetées.

Lévesque satisfait

A la clôture de l'assemblée, M. Lévesque semblait heureux de constater que la solidarité avait gagné son parti et il s'est défendu de voir dans la modération de ses troupes l'émergence d'un nouveau rapport entre le gouvernement et le parti qui voudrait que celui-ci soit à la remorque de l'autre.

Samedi, le premier ministre avait reconnu que son gouvernement n'avait pu voir venir la tempête économique malgré l'adoption en 1981 d'un budget d'austérité. Il avait souligné que les taux d'intérêt meurtriers avaient causé les reins de l'économie québécoise qui s'est aggravée par la réduction des transferts fiscaux du fédéral aux provinces.

M. Lévesque a indiqué que pour s'en sortir le gouvernement se devait de compresser de plusieurs centaines de millions les dépenses, d'augmenter la productivité du secteur public, et de mettre de l'avant son programme d'urgence pour la petite et moyenne entreprise.

Par ailleurs, il a demandé à tous les citoyens de faire des efforts. A ceux qui s'en tirent le mieux, il les a exhortés à penser aux plus mal pris en donnant l'exemple de certains hauts salariés de la fonction publique qui ont renoncé volontairement à des augmentations de salaire. A l'ensemble des citoyens, il a demandé de pratiquer l'habitude de l'achat chez nous, politique qu'il veut accélérer au niveau des réseaux des affaires sociales et de l'éducation.

C'est de cette façon, croit-il, que l'on pratiquera la solidarité vécue qui permettra au Québec de sortir de la crise.



Yves Bérubé



Jacques Parizeau

Les Québécois paieront 13% plus d'impôts que les Ontariens en 82

■ QUÉBEC — Le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a soutenu hier que le fardeau fiscal des Québécois comparé à ceux des Ontariens s'accroîtra cette année à cause de la crise économique. Cet écart atteindra 13 pour cent, comparé à 8,7 pour cent en 1980.

Signalant que le gouvernement avait fait un effort pour réduire l'écart qui était de 12

CLAUDE V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

pour cent en 1978 en adoptant notamment l'échelle d'impôt la plus progressive au Canada, il a expliqué la perte de terrain prévue cette année au fait que les dépenses du gouvernement ldu Québec augmentaient plus vite ce qui l'obligeait à augmenter les impôts et les taxes.

M. Parizeau a toutefois laissé entendre que le fardeau fiscal des Québécois serait toujours plus grand que celui des Ontariens en raison des exigences plus grandes du Québec en matière culturelle et sociale. «C'est un choix de société», a-t-il dit, sans préciser ce que devait être l'écart idéal.

Signalant qu'il fallait concilier les objectifs d'une saine gestion avec un certain degré de réalisme, le ministre des Finances a dit qu'il n'était pas normal que la rémunération des employés du secteur public soit en permanence supérieure à celle des grandes entreprises du secteur privé. Son objectif serait d'en arriver à une parité avec ce grand secteur.

M. Parizeau est aussi préoccupé par la marge de manoeuvre du gouvernement. A son avis, cette marge de manoeuvre dans les dépenses gouvernementales devrait se situer entre 1½ et 2 pour cent du budget alors qu'elle se situe bien en-dessous de ce pourcentage.

En ce qui touche les emprunts, le ministre a souligné que le danger de trop emprunter sur les marchés financiers mettait en péril la confiance des institutions envers le Québec. Quant à la productivité du secteur public, il a soutenu qu'elle s'allignait assez bien sur celle des autres provinces.

M. Parizeau a finalement averti les Québécois que le gouvernement doit faire preuve de

brutalité au cours des deux ou trois prochaines années afin d'équilibrer ses objectifs budgétaires de manière à ne pas trop écraser les contribuables et de redonner au gouvernement une marge de manoeuvre convenable.

Des coupures verticales

De son côté, le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé a affirmé que cette année le gouvernement, au lieu de faire des compressions diffuses à l'ensemble de l'appareil, allait s'engager vers des compressions verticales, comme l'abolition de programme gratuit qui rejoint l'ensemble ou une partie des citoyens.

Le ministre n'a pas voulu élaborer sur le sujet signalant qu'il ne fallait pas avoir des idées préconçues avant la tenue du Sommet économique de Québec, le 5 avril prochain.

M. Bérubé est d'avis qu'il faut ramener l'augmentation des dépenses du gouvernement au même niveau que celui de l'augmentation du produit intérieur brut (11,3 pour cent en 1981). Or, devait-il signaler, l'augmentation de la masse salariale dans la fonction publique et parapublique s'est accrue de 18,9 pour cent l'an dernier.

Or, il croit que le maintien des conditions de travail à ce niveau en période de ralentissement économique ne peut se faire qu'au détriment des services.

Lors d'un panel qui eut lieu lors des assises, un économiste, M. Pierre Fréchette, a suggéré au gouvernement de retourner à Ottawa pour obtenir que le Fédéral dénoue les cordons de sa bourse maintenant qu'il est prouvé que le gouvernement canadien faisait payer sa politique monétaire par le Québec.

Si cette tentative se soldait par un échec, l'économiste suggère au parti de faire le saut sur la scène fédérale en y faisant élire des députés.

En conférence de presse, le premier ministre a dit qu'il partageait cette opinion mais que toutes les tentatives avaient été faites de la part de son gouvernement. Il a ajouté qu'il espérait que les réunions conjointes de fonctionnaires débouchent sur des propositions concrètes. Les Québécois devraient en savoir plus à la fin du mois alors qu'on connaîtra les conclusions de ces démarches.

Le PQ au fédéral: discussion remise

■ Le Parti québécois a remis au mois prochain la discussion publique sur son entrée éventuelle sur la scène fédérale, au grand

PIERRE VENNAT

dam de certains délégués à son conseil national qui ont l'impression d'en apprendre davantage sur la question par le truchement des médias que par les instances de leur parti.

Samedi, le vice-président du

parti, Sylvain Simard, a confirmé que le Comité d'étude de l'exécutif sur l'implication du parti sur la scène fédérale a terminé un rapport d'étape. L'exécutif national du PQ a décidé d'ajourner deux de ses membres au comité et lui a demandé de lui remettre un rapport final à la fin du mois.

À la mi-avril, l'exécutif national consacrera une journée complète à l'étude de la question et présentera un rapport au conseil national de juin.

PIERRE VENNAT

Ils en avaient été bien préparés par les exposés techniques de trois universitaires hier matin et une remarque de l'ex-ministre de la Fonction publique Denis de Belleville, qui après avoir dit que le Québec a eu raison dans les années 60 de mettre l'accent sur le socio-culturel, a affirmé qu'il devait maintenant voir à son développement industriel.

Les militants péquistes considèrent donc urgent de mobiliser toutes les énergies et de canaliser toutes les ressources dans la lutte au chômage et la protection des personnes les plus vulnérables de la société. «Toutes les politiques économiques et budgétaires, tous les outils dont dispose encore notre gouvernement national, doivent être mis au service d'une politique de solidarité», a-t-on déclaré dans le préambule de la proposition-fléuve.

Les délégués péquistes désirent donc, notamment:

- un accroissement marqué des programmes d'investissement des sociétés d'Etat, notamment d'Hydro-Québec, dans des secteurs de pointe créateurs d'emplois;

- un plan d'urgence financé par un fonds spécial, destiné à maintenir les emplois dans les petites et moyennes entreprises bien gérées et rentables, par des prêts à taux réduits aux entreprises, par le support à la participation des travailleurs au financement de l'entreprise et par une aide spéciale à l'industrie de la chaussure et du meuble;

Pour combattre le chômage: une politique de solidarité

- la réalisation de projets d'envergure fortement créateurs d'emplois visant l'amélioration de la forêt, l'équipement des fermes et la protection et l'amélioration de l'environnement;

- la mise sur pied, conjointement avec les municipalités, d'un programme d'aide aux équipements communautaires;

- l'accroissement de l'aide à la rénovation et à la construction domiciliaire;

- l'établissement d'une protection des travailleurs contre les fermetures d'usines et les licenciements collectifs;

- l'extension des programmes de main-d'oeuvre visant l'aide à l'emploi des jeunes et des assistés sociaux aptes au travail;

- et enfin, une politique d'encouragement au partage d'em-

plois à des conditions acceptables par les travailleurs et, là où cela est possible, le découragement du cumul d'emplois et du temps supplémentaire.

Une discussion assez vive au sujet des futures négociations du secteur public, alors que certains auraient voulu qu'on recommande le gel des salaires des hauts salariés, est venue, en fin d'après-midi, briser le climat de belle unanimité qui avait existé tout le week-end jusque-là, démontrant bien que sur ce point-là, l'unanimité est loin d'être faite au sein du parti.

On a toutefois voté que le gouvernement du Québec se donne une politique de redressement budgétaire comportant notamment les éléments suivants:

- une orientation visant sur la compression des augmentations

des salaires plutôt que sur les coupures de postes ou de services à la population la plus défavorisée;

- une politique salariale qui s'applique à toutes les catégories de personnes: autant les hauts fonctionnaires, les médecins, les députés et les professionnels, que les employés de bureau et les ouvriers;

- un accent mis sur la restructuration des dépenses plutôt que sur le «saupoudrage» des compressions, de façon à réduire la progression rapide des dépenses tout en améliorant la qualité des services: contrôle des coûts des médicaments et des actes médicaux, restructuration des institutions de santé et des commissions scolaires, regroupement des programmes de sécurité du revenu, unification des services aux entreprises, etc.;

- l'implication des diverses catégories de personnel dans les plans de redressement budgétaire des diverses institutions, offices et sociétés des secteurs public et parapublic, notamment dans les centres hospitaliers.

Des toilettes aux députés fédéraux

■ QUÉBEC — Après l'incident avec la Saint-Jean-Baptiste de Montréal, alors que les députés libéraux fédéraux du Québec avaient été accusés publiquement de trahison, incident qui a d'ailleurs rebondi devant les tribunaux, voici celui des «bols de toilette».

Le conseil national du Parti québécois a en effet adopté samedi après-midi une résolution

visant à envoyer, à chacun des 74 députés libéraux du Québec à Ottawa, un beau bol de toilette tout neuf.

La résolution péquiste déclare en effet qu'à la suite de leur performance dans le dossier constitutionnel, le bol de toilette «est le seul siège que les députés libéraux fédéraux du Québec sont aptes à occuper à Ottawa».



Clement Patenaude, psychologue

INVITATION MAIGRIR

Démonstration d'un programme de contrôle du poids par la psychologie du comportement et la communication subliminale.

Le lundi 15 mars à 19 h 30
Clinique Domus Medica

5555 est. rue Belanger, Montréal
S.V.P. appeler pour réservation: 522-7347
Entrée libre 522-8623

ART CULINAIRE



MADAME REÇOIT

Hors-d'oeuvre (24 mars)

Menus de Pâques (31 mars)

Cuisine végétarienne (22 mars)

INSTITUT NATIONAL DES VIGNES INC.

10 216, boul. Lajeunesse
389-8241

Permis 749663

ANNONCEZ dans le CAHIER SPECIAL NOUS DEUX

DATE DE PUBLICATION: SAMEDI 3 AVRIL 1982

DATE DE TOMBÉE: LUNDI 22 MARS 1982

la presse

La meilleure façon d'exercer la justice

Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, propose un amendement à la loi concernant les tribunaux. Il recommande que les audiences «se tiennent à huis clos lorsqu'elles concernent des procédures familiales, à moins que le juge n'ordonne une audience publique s'il l'estime utile dans l'intérêt de la justice à la demande d'une partie».

Présentement, la loi présente la face renversée de cette situation: le tribunal peut ordonner le huis-clos exceptionnellement dans l'intérêt de la morale ou de l'ordre public ou encore pour le bien des enfants. Ce qui signifie que normalement, la loi protège ce que l'on est convenu d'appeler «la visibilité de la justice».

L'opposition libérale s'est prononcée contre l'amendement Bédard: selon son porte-parole, M. Herbert Marx, député de Notre-Dame-de-Grâce, «le huis-

clos devrait demeurer l'exception et non la règle».

De façon assez surprenante, le ministre d'État à la Condition féminine, Mme Pauline Marois, appuie la thèse de l'opposition. Et elle est elle-même appuyée par des représentants du Conseil de presse et de la Fédération professionnelle des journalistes. Pour eux, qui se sont faits les avocats de la présence de la presse auprès du tribunal de la Jeunesse, il ne faudrait pas enlever aux journalistes le droit d'être les «témoins» privilégiés du bon déroulement de la justice. On veut bien accorder une grande latitude au tribunal quant aux règles qu'il pourrait imposer, mais on croit que la loi devrait plutôt favoriser la présence de témoins que le huis-clos.

Il va de soi que l'on peut reconnaître au juge qui préside une cause assez de jugement

pour apprécier les arguments qui militent en faveur du huis-clos: l'expérience prouve que le tribunal a souvent l'occasion de l'imposer pour les raisons citées plus haut. Il s'agit de savoir s'il est opportun, pour mieux servir la justice, de faire une règle de l'exception.

L'argumentation de l'opposition est extrêmement valable. Car dans notre système démocratique, l'exercice de la justice doit se faire au grand jour. Il n'est pas suffisant que justice soit rendue; il faut, de plus, que l'on sache qu'elle est bien rendue. C'est là un des éléments importants qui distinguent la démocratie du totalitarisme: la transparence dans l'administration gouvernementale, particulièrement dans les questions de justice, est inhérente à la vie démocratique. Il faut donc prendre tous les moyens pour la préserver.

La présence de la presse peut souvent représenter un moyen privilégié. Là-dessus, gouvernement et opposition s'entendent: il faut protéger un certain nombre de causes devant les tribunaux contre la présence du public en général. La presse peut adéquatement remplir la fonction du témoin qui protège le principe de la visibilité. Mais on admet qu'elle doit respecter certaines règles.

On est donc face à un nouveau dilemme: faut-il faire un absolu de la visibilité de la justice et respecter certaines exceptions pour le respect des personnes ou faut-il faire un absolu du respect des personnes et reconnaître les exceptions essentielles à la protection de la visibilité de la justice?

En d'autres termes, la justice est-elle mieux servie par le respect des personnes ou par le respect de sa visibilité. Les deux

admettant des exceptions d'importance?

Le ministre de la Justice met l'accent sur le respect des personnes. Il n'y a pas de cause de divorce qui ne soit très personnelle, mettant en cause des dimensions intimes. Il n'y a pas de cause intime qui gagne à devenir publique: plus le débat a de témoins, plus il se radicalise et plus il risque de blesser les parties en cause, leurs enfants ou leurs familles. Bref, presque inévitablement, il est préférable que personne, même pas des journalistes, ne soit témoin de ce qui touche l'intimité d'individus et ne concerne personne d'autre.

La meilleure preuve de cela se trouve peut-être dans le fait que, très souvent, le règlement hors cour est de beaucoup supérieur à tout ce que le juge pourra décréter. Car l'affrontement devant des témoins risque de se

faire au détriment des personnes.

Le principe de la visibilité de la justice peut également être respecté. Il suffit de laisser au juge le pouvoir de décider, pour des raisons particulières, s'il y a lieu de rendre publique une cause, qui touche l'intimité des personnes. Car on sait que des actions personnelles peuvent avoir des répercussions sur une certaine partie de la population. Et surtout, il ne faudrait pas que le secret accordé au nom du respect des individus desserve la justice qui protège les mêmes individus.

En fait, concrètement, avec les exceptions existantes et celles qu'il faudra probablement faire, les résultats pourront étrangement se ressembler. La différence se trouvera dans le respect premier que l'on accordera à la personne plutôt qu'à un principe.

JEAN-GUY DUBUC

La tâche ardue de Me Germain Jutras

Il est difficile de savoir s'il faut être optimiste ou pessimiste à la suite de la nomination de Me Germain Jutras comme commissaire-enquêteur dans le conflit qui oppose la Commission Je transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) à ses employés syndiqués.

Me Jutras est un expert des relations de travail dont l'intelligence et la probité sont reconnues aussi bien en milieu syndical qu'en milieu patronal. Il a eu à rendre des décisions arbitrales dans des conflits fort complexes et s'en est tiré avec honneur. Il est aussi réputé pour travailler avec diligence.

Mais, malgré tout, cette nouvelle mission qu'on lui confie ne lui permet pas, d'une part, de déployer tous ses talents de conciliateur ou d'arbitre. Il n'est pas appelé, en effet, à rapprocher les parties, à leur proposer ou imposer des propositions, mais simplement à enquêter sur le déroulement des négociations actuelles. D'autre part, dans le même laps de temps, dont on doit convenir qu'il est très court (60 jours), on lui demande de départager en quelque sorte les torts pour le climat d'affrontement patronal-syndical qui persiste depuis longtemps à la CTCUM et qui nous a valu une grève à peu près tous les ans.

C'est une double enquête. Celle qui porte sur la gestion du per-

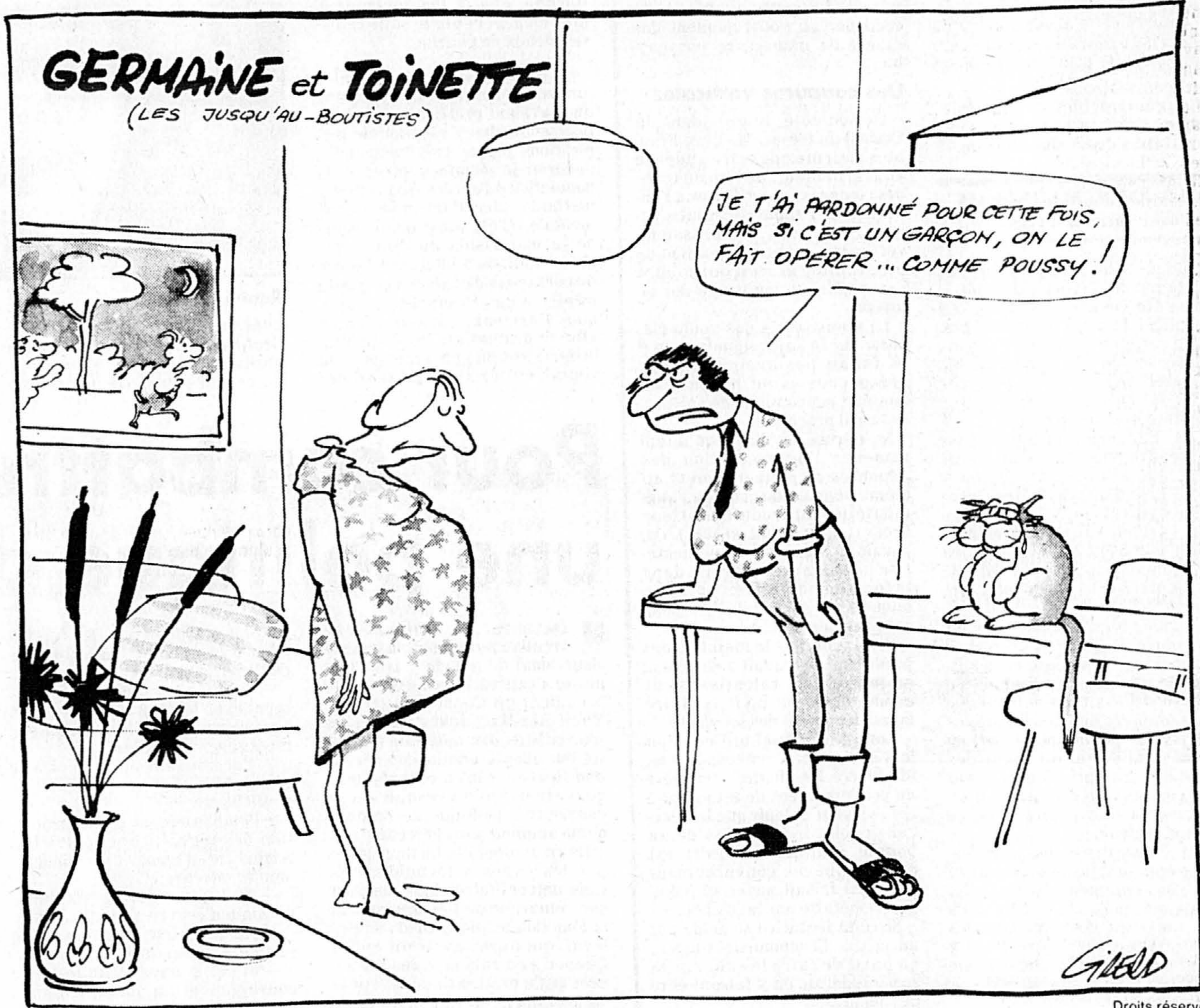
sonnel à la CTCUM, c'est-à-dire sur les rapports entre la partie patronale et la partie syndicale, est particulièrement délicate. Certes, Me Jutras pourra assigner des témoins et les forcer à parler. Mais, d'ores et déjà on peut prévoir qu'il sera confronté à des versions contradictoires entre lesquelles il lui faudra choisir celle qui lui paraîtra la plus vraisemblable.

Mais, dans des cas de ce genre, le fait qu'un enquêteur soit seul à se prononcer est de nature à amoindrir l'autorité de son rapport. On pourra dire qu'il s'agit de l'opinion d'une personne, qui a ses préjugés comme tout le monde, et qu'une autre personne aurait pu retenir des conclusions tout à fait différentes.

Le législateur aurait sûrement été mieux inspiré de nommer une commission de trois hommes. Au départ, en tout cas, la crédibilité de l'organisme y aurait gagné.

Au surplus, comme on sera toujours en pleine période de négociations, n'est-il pas à craindre qu'une enquête publique contribue à accroître les tensions entre les parties plutôt qu'à les réduire? Si tel devait être le cas, on n'aurait sûrement pas atteint les buts recherchés et l'on pourrait même attendre plus longtemps que prévu la conclusion d'une entente à la Commission de transport.

VINCENT PRINCE



Doigts réservés

La conférence sur les pluies acides, amorce d'un dur combat

Il est fort possible, au train où vont les choses, que dans vingt-cinq ou cinquante ans, quand nos petits-enfants et nos arrière-petits-enfants parleront de nous, ils se souviendront beaucoup plus des ravages que nous aurons fait subir à leur planète, que de nos conquêtes spatiales, l'invention de la télévision ou de l'ordinateur. Et ils auront raison. En moins de cinquante ans, nous avons causé à l'environnement, par une industrialisation débridée, plus de dégâts qu'au cours des millénaires qui ont précédé. Les pluies acides sont un exemple.

Nul ne peut dire avec certitude combien de nos lacs et rivières sont aujourd'hui pollués — et à quel degré — par les gaz que crachent les cheminées et que transportent les vents d'une province à l'autre, d'un pays à l'autre. On sait que 240 lacs des Adirondacks sont déjà morts: aucun poisson ne peut y vivre. Au Québec, sur 1,300 lacs où l'on a fait des prélèvements, 40 p. 100 seraient atteints et 6 p. 100 seraient morts. Des études ont indiqué que, si rien n'est fait, tout genre de vie, tant animale que végétale, pourrait disparaître des eaux de 100,000 lacs et rivières du Québec et de l'Ontario d'ici à 10 ans. Quel magnifique héritage nous préparons à nos enfants!

Heureusement, des consciences s'éveillent depuis quelques années. Des mouvements écologiques ont vu le jour, telle la SVP (Société pour vaincre la pollution), qui travaillent à conscientiser la population et à faire pression sur les gouvernements pour que cesse le carnage. Ce travail de sensibilisation commence à porter fruit. La semaine dernière, à New York, avait lieu une conférence internationale sur les pluies acides, à laquelle participaient 21 États américains et cinq provinces canadiennes, dont le Québec et l'Ontario.

Initiative excellente car, de toute évidence, le Québec est impuissant devant le fléau, dont il est d'ailleurs beaucoup plus la victime que la cause: 60 p. cent des pluies acides qui tombent sur le Québec viennent du Mid-West américain et 25 p. cent de l'Ontario. Notre ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, a beau être animé des meilleures intentions (il a récemment ordonné à la mine Noranda, le plus grand pollueur du Québec, de réduire de 40 p. cent ses émissions polluantes d'ici à 1985), le Québec ne peut rien sans la collaboration de ses voisins.

D'aucuns sont partis déçus de la conférence de New York; ils auraient voulu des solutions précises, un programme bien structuré. M. Léger, pour sa part,

a vu du concret. Au moins, les 150 participants ont reconnu que les pluies acides existent, qu'elles posent de graves problèmes et qu'il est urgent d'y apporter des correctifs. C'est une nette amélioration. Il y a moins d'un an, plusieurs des États représentés à cette conférence ne voulaient même pas entendre parler des pluies acides; ils accusaient le Canada d'inventer le problème de toutes pièces.

Il y a plus: l'État de New York, qui apparaît comme le leader américain dans cette lutte qui s'amorce, ainsi que le Québec et l'Ontario, ont convenu du plan d'action suivant:

- L'État de New York verra à sensibiliser les représentants de la Chambre et les sénateurs qui, au cours des prochains mois, seront appelés à réviser les normes du Clean Air Act. Le gouverneur Hugh L. Carey dirigera lui-même le «lobby» des États du Nord-Est à Washington.

- Le Québec créera un Centre d'information sur les pluies acides et, à cette fin, versera une subvention à la Société pour vaincre la pollution (SVP), organisme qui, déjà, fait un excellent travail.

- L'Ontario prendra la responsabilité d'une étude approfondie pour retracer de manière rigoureusement scientifique les origines exactes des pluies acides.

Si la lutte paraît bien amorcée, elle est évidemment bien loin d'être gagnée. Les États industriels du centre des États-Unis, qui constituent les principaux pollueurs, s'opposent, en raison surtout des coûts que cela entraînerait, à l'établissement de normes qui les obligeraient à traiter le charbon destiné aux centrales thermiques pour en réduire la teneur en soufre. L'État de l'Ohio, qui a la réputation d'être le plus grand pollueur des États-Unis, n'était même pas représenté à la conférence.

Reste à voir comment l'administration Reagan réagira. Les élections législatives qui auront lieu bientôt chez nos voisins du Sud devraient nous éclairer et exercer sur le dossier un impact considérable.

Quant à nous, soyons optimistes. Faisons confiance aux jeunes qui, généralement, sont beaucoup plus respectueux de la nature que nous, les plus vieux. S'il fallait qu'ils marchent dans nos pas, alors il faudrait vraiment désespérer! Et souhaitons que le centre d'information que le Québec a mission de créer jouera pleinement son rôle d'éducation et de sensibilisation. Notre survie en dépend.

JEAN TAILLEFER

Une visite et de multiples questions

Rien ne démontre que l'urgence qui a commandé la visite très rapide du président Mitterrand à Washington soit le Salvador. La détérioration persistante des économies de presque tous les pays (y compris les États-Unis), l'accroissement du chômage, les taux d'intérêt excessivement élevés suffiraient déjà à justifier la poursuite d'un dialogue entre les deux présidents qui avait commencé en octobre dernier, lors de la visite de M. Mitterrand pour le bicentenaire de la bataille de Yorktown.

Les événements de Pologne en décembre, l'imparfait accord sur les sanctions économiques à prendre contre la Pologne et la Russie, la mauvaise humeur de l'administration Reagan à la suite de l'achat de gaz sibériens par les deux membres principaux de la Communauté européenne ont mis ce voyage sous le signe d'une hâte d'autant plus grande que la France est l'hôte, à Versailles, l'été prochain, du Sommet des pays industrialisés.

Mais il fut aussi question de l'Amérique centrale, au cours de la rencontre de la semaine dernière. Depuis la déclaration commune signée avec le Mexique sur le Salvador, la position française est amplement connue. «Elle n'était pas exactement conforme à la façon d'agir et de penser des États-Unis d'Amérique» (François Mitterrand).

Rien n'indique que les positions respectives aient changé. Le gouvernement de M. Mitterrand croit que seules les solutions politiques sont valides en Amérique centrale et rappelle le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. De son côté, le président Reagan ne parvient pas à dissiper l'impression qu'il n'envisage pas d'autre solution que militaire.

«Do we want a war with Nicaragua?» demande un membre du Congrès, pendant que le secrétaire d'État Haig accumule les preuves de la perfidie du Nicaragua, servant complaisamment de tremplin à la révolution exportée par Brejnev et Castro. Preuves tellement fragiles, pour ne pas dire inexistantes, qu'elles en deviennent inquiétantes, dans la mesure où l'opération ressemble à un montage en vue de conditionner l'opinion à l'acceptation du coup de force.

La démocratie américaine trouvera en elle-même les moyens d'exercer son sens critique. Du moins, il faut le souhaiter. Le plan de développement pour l'Amérique centrale, auquel Washington associe quelques pays, est un pas. Ce qu'il faut encore, c'est l'examen critique de 20 ans de politique vis-à-vis de Cuba. Le bilan n'est-il pas négatif à tous égards?

GUY CORMIER

UN JOUR... SANS VERSER DE LARMES

L'accueil à l'hôpital fut glacial. L'infirmière qui me reçut me démontra sans peine sa déception en voyant une nouvelle patiente. J'avais le goût de pleurer et surtout de me sauver. J'allais accoucher de mon premier bébé et je me sentais étrangère et étourdie dans ce monde hostile. Sans discernement, elle me demanda de marcher jusqu'à une salle d'examen.

L'atmosphère qui régnait était négative; j'éprouvais un sentiment étrange... comme si j'avais commis un acte répréhensible. L'examen fut brutal, sans égards, et je me retrouvai malheureuse et frustrée. Je marchai jusqu'à la salle de travail que je découvrais avec déception. Prise de sang, sérum... la bousculade complète. La garde devait sûrement quitter son travail dans les prochaines minutes...

Encore l'examen! Je sais bien que cela doit être fait mais avec tant d'indifférence! Ils attendaient que l'animal accouche! Je ne comprends pas encore pourquoi je n'ai pas fait sortir l'interne qui fut uniquement présente de corps dans la salle de travail. Sa froideur devant l'événement qui se déroulait me peinait profondément.

Les contractions se rapprochaient à une allure effolante et je ressentais une douleur d'une intensité incalculable.

Ils me demandèrent si je désirais du démerol. Mon médecin me l'avait fortement déconseillé auparavant, alors je refusai catégoriquement. Sans que je m'en aperçoive, ils l'avaient injecté et la drogue exécutait son travail. Le vertige et la nausée s'emparèrent de moi et je vomis. Ce contrôle que j'avais su si bien garder jusqu'à ce moment-là disparut. Je ne savais plus comment faire mes respirations. Il est inutile d'expliquer dans quel désarroi j'essayais de vivre mon bonheur.

Le travail avait commencé à l'aube et il était 18 heures. Mes forces déclinaient et j'avais encore un long chemin à parcourir.

Ils m'offrirent impatiemment l'épidurale car je ne me décidais pas. Ils disaient que l'anesthésie

te partirait et que bientôt il serait trop tard. J'acceptai donc avec regret.

Le moment crucial arrivait enfin. Ils me transfèrent dans la salle d'accouchement... cette fois, sur un lit! Comment décrire ces moments, comment comprendre que l'on puisse traiter des êtres humains d'une façon plus animale que la bête. Ils m'attachèrent les jambes de telle sorte que je n'aurais pu me sauver. Le combat que je menais pour la vie de mon enfant venait à moi si intensément que je ne me laissai pas distraire à leur crier leur indifférence. La tranquillité et la quiétude régnaient en moi, l'euphorie s'installait dans mon cœur. L'amour et la tendresse devaient nous entourer pendant ces quelques instants pour n'avoir d'autres souvenirs que la joie.

Mon médecin était présent, tel un témoin. Tout fier, il se contentait de regarder, guettant l'erreur. La tête du bébé se présentait mal et l'interne s'empara des forceps. Il me les enfonça dans le vagin; c'est vrai que lui, ça ne lui faisait pas mal! Je me tordais de douleur, on me labourait le corps sans gêne. Mon médecin se décida enfin à prendre la place de cet interne peu scrupuleux. Sans doute que je me répéterai mais je dois le dire, tout autour de moi était d'une froideur si malheureuse.

Certains médecins et infirmières qui savent tendre la main et donnent sans détour leur sollicitude comprendront ce message.

Je voudrais comme tout être humain l'amour dans toute chose, mais combien de vibrations négatives s'accrochent à nous. Mettre un enfant au monde ne devrait pas être un combat avec un personnel affairé, mais un acte d'amour avec la vie et Dieu. Quand la femme pourra accoucher de son enfant sans verser de larmes, l'humanité saura crier sa joie de vivre dans une harmonie d'amour.

Retiens tes larmes, femme, un jour viendra...

Suzanne FORTIER
Montréal

Nos «illettrés» du secondaire

M. Albert Doucet, directeur de l'école polyvalente Gérard Filion, de Longueuil, s'indigne dans LA PRESSE du 24 février d'un mythe qu'on serait en train de créer autour d'un «diplômé du secondaire» illettré.

Savez-vous, M. le Directeur, que 35% des élèves des écoles du Québec, de votre école, ne décrochent pas de diplômes parce qu'ils décrochent de l'école avant de terminer le cours secondaire (plus de 400.000 entre 1972 et 1977). Ça fait beaucoup de cas particuliers, chez vous et ailleurs.

Savez-vous que des statistiques fournies par M. Claude Benjamin, président du Conseil supérieur de l'éducation, dans «Le Devoir» du 31 octobre 1981, révèlent que les résultats «bruts» de dix examens uniformes en sciences du ministère de l'Éducation, pour les années 1973-74 à 1976-77, montrent un taux d'échec de 60% dans cinq de ces examens et de 80% dans quatre autres. Ça fait beaucoup d'échecs dans votre école et dans nos écoles. Le nombre de vos cas particuliers augmente d'une façon effrayante!

Savez-vous, M. le Directeur, que pour masquer la médiocrité «effrayante» des résultats de vos élèves, le ministère a développé une méthode de majoration de notes dont le caractère hypocrite n'échappe pas à la clientèle scolaire toujours selon M. Claude Benjamin (LA PRESSE, 30 octobre 1981), et que les enseignants découvrent qu'avec ce système

le taux d'échec, après normalisation, reste constant: 25 p.c. en sciences et 12 p.c. en français. Le nombre d'étudiants de votre école qui se verraient gratifier d'un diplôme bidon, d'un faux diplôme, dépasserait de 50% le nombre de ceux qui ont vraiment réussi leurs examens et méritent un vrai diplôme. Ça vous fait beaucoup d'élèves qui sont «loin d'être diplômés du secondaire».

Savez-vous, M. le Directeur, que des écoles qui décrochent un record de près de 80% d'échecs, 4 sur 5, ça s'appelle une faillite scandaleuse. M. Doucet, ce ne sont pas les élèves mais les ministres de l'Éducation et leurs fonctionnaires, les directeurs des commissions scolaires, les conseillers pédagogiques, les directeurs d'écoles qui sont très en retard dans leur «compétence», qui possèdent un bagage à peu près nul pour s'occuper de gérer les écoles d'une façon efficace.

Ils n'ont su que créer des dépôts, des «classes d'orthopédagogie» et de «professionnel court-pour» parquer les élèves. Au lieu d'ajuster le fonctionnement des écoles pour répondre aux besoins des étudiants, ils s'entêtent à obliger les étudiants à s'ajuster à une école conçue par des gens qui auraient eu besoin de passer par «des classes d'adaptation scolaire» avant de se voir confier des responsabilités, comme celles qu'ils sont incapables d'assumer.

Gérard BERNATCHEZ
Enseignant,
Yamaska, Québec

Lettre aux féministes

Chères féministes,
Si vous niez que les femmes s'habillent pour plaire aux hommes (chronique d'Anne Richer dans LA PRESSE du 1er mars), vous niez la sexualité comme la nature l'a voulu. Exemple: les animaux (parade/conquête — mâle/femelle). Femmes, qui voulez-vous séduire alors?

Lorsqu'une femme porte des soutiers à talons hauts, bas de nylon «transparents», jupe fendue aux trois quarts surmontée d'une jolie blouse de dentelle la plupart du temps assez «transparente» pour percevoir le petit soutien-gorge «transparent» (quand il y en a un), eh bien, je crois à ce moment qu'il est «transparent» qu'un homme soit en droit de penser que cette femme s'habille dans le but d'être jolie, de plaire et de séduire. Autrement, habillez-vous en bonnes soeurs et qu'on n'en parle plus.

Mais, n'oubliez pas, mes

soeurs, qu'à ce moment-là le bas de nylon est péché. Je ne vois pas alors ce que soeur Anne vient faire dans des bas de nylon. Laissez cela entre les mains et sur les jambes des vraies femmes, celles qui n'ont pas peur de pécher ou celles qui savent bien les porter.

Soeur Anne a séparé le monde en deux: les féministes et les autres. Eh bien, soeur Anne et consœurs, si vous voulez être logiques avec vous-mêmes, ce n'est pas le fait que la publicité dise que telle marque de bas plaît aux hommes qui devrait vous choquer, mais le bas de nylon lui-même que vous devriez bannir parce que ce bas, qu'il s'agisse d'une marque ou d'une autre, plaît aux hommes; c'est normal puisque c'est NOUS qui les avons «pensés»... «fabriqués»... comme tout le reste d'ailleurs... et ça depuis que le monde est monde.

L. BRUNET
St-Benoît de Mirabel

L'alimentation chimique

Depuis quelques années, «Consommation et Corporations Canada» oblige les fabricants de produits alimentaires (et autres) à indiquer sur le contenant la liste des ingrédients du contenu, par ordre d'importance. Ce fut certes une belle initiative de la part des fonctionnaires fédéraux pour informer les consommateurs canadiens de la façon dont ils s'empoisonnent à petit feu... Les additifs, préservatifs, essences et colorants artificiels allongent la liste des composants.

Belle initiative qui me semble toutefois incomplète. Par exemple, «Sucre, cacao, lécithine (végétale), sel, essences naturelles et artificielles» composent

une poudre de chocolat instantané. Mais y a-t-il 50% de sucre, 45% de cacao et 5% de divers; ou bien 85% de sucre et 10% de cacao...? La différence est de taille, et pourtant nul, sauf le fabricant, ne le sait.

Il faudrait obliger les fabricants à indiquer les pourcentages de tous les composants de leurs produits, sur les contenants. Si vous appuyez cette suggestion, écrivez vos commentaires à: M. Charlie Sheppard, Consommation et Corporations Canada, Directeur des produits de consommation, Place du Portage 1, Ottawa-Hull, K1A 0C9.

Michel BOURASSA
Québec

Plus de mâles, plus d'argent

M. Michel Roesler,
LA PRESSE

De toute évidence, à lire votre article sur le surintendant des assurances et les assureurs-auto (LA PRESSE, samedi 6 mars), ces derniers sont «de votre côté», comme Steinberg: du côté des hommes parce que, statistiquement mêlés à plus d'accidents que les femmes, ils paient finalement de plus fortes primes. Dans cette discrimination de sexe, ils trouvent évidemment leur compte. D'où leur insistance à exiger que le sexe demeure un critère de tarification.

Ce qui se comprend d'autant plus que la majorité des conducteurs d'autos sont des mâles, au Québec et ailleurs. Plus de mâles, plus de primes; plus de primes, plus d'argent; plus d'accidents, plus de hausses de primes. Évidemment, un homme qui n'a jamais eu d'accident en trente ans, paiera plus cher en prime d'assu-

rance, année après année, non seulement parce que l'inflation a accru la facture de réparation (...), mais parce que la majorité des conducteurs étant mâles, statistiquement, il est inévitable qu'il y ait plus d'accidents de conducteurs mâles. Je regrette, à cet égard, de ne pas être né de sexe féminin. Les femmes sont plus prudentes, plus courtoises, plus soucieuses de la vie et de l'intégrité d'autrui.

Et je n'arrive pas à comprendre pourquoi le Québec a institué un système bâtarde, où l'automobiliste doit faire vivre à la fois l'assurance d'État et l'assurance privée, même sans accident. Et je n'arrive pas à comprendre pourquoi, dans l'ensemble du Canada, la tarification ne dépendrait pas uniquement de la performance des conducteurs individuels, au cours des ans!

Et qu'est-ce qui empêche le Québec, en la matière, de mettre l'accent, non plus sur l'assurance, mais sur l'insouciance bien con-

EN VRAC

nue des conducteurs québécois qui, se prétendant bien assurés, rejettent, d'un coup de volant, toute responsabilité vis-à-vis de la vie d'autrui et font sur la route ce que bon leur semble. Inconscience du ministère des Transports?

S'il reste un doute sur la rentabilité des compagnies d'assurance-auto, pourquoi ces compagnies ne font-elles pas de l'assurance-vie? Pourquoi le gouvernement n'assume-t-il pas entièrement l'assurance-auto, quoi qu'il en coûte...

sur la base de la performance individuelle? (A lui de voir à ce que cette performance soit positive.) Pourquoi, enfin, recommander aux compagnies privées d'assurance générale d'accroître leurs primes d'assurance-auto pour éviter la faillite? Si elles n'ont pas les reins assez solides, pourquoi les tolérer? Pourquoi? Que je sache, ce ne sont pas là des oeuvres de charité...

André CHÉNIER
Boucherville

La répression en Iran

Aux autorités fédérales,

Plusieurs organismes humanitaires tels que Amnesty Internationale, ainsi que des groupements actifs dans le milieu, ont fait état ces derniers mois d'une répression brutale sévissant contre toute forme d'opposition en Iran.

Exécutions massives d'écoliers, mise à mort de femmes enceintes, «plus de 200 déclarations détaillées de torture» reçues par Amnesty (Bulletin de la section canadienne d'AI, janv. 82), et au total, l'exécution de près de 8000 personnes au cours des 6 derniers mois (M. Rajavi, rapporté par Reuter, 6 janv. 82), indiquent une situation extrêmement grave. Ceci suscite la consternation et appelle l'intervention urgente des instances internationales et plus particulièrement celle de l'ONU.

C'est pour cette raison que

nous — 20 étudiantes et étudiants iraniens résidant au Canada — avons entamé à Montréal une grève de la faim le mardi 16 février. Notre demande est la mise sur pied par l'ONU d'une mission internationale d'enquête chargée de visiter les prisons iraniennes et d'observer les conditions de détention de quelque 27 000 prisonniers politiques.

Nous nous adressons maintenant à vous, pour vous prier avec insistance d'intervenir le plus rapidement possible en vue de faire cesser les violations flagrantes des droits de l'homme en Iran et de mettre un terme au génocide perpétré par le régime de ce pays.

Amir KHADIR
pour: L'Association des étudiants musulmans (sympathisants des mojahédines)

Haiti, visage de la misère

En décembre 1981 je suis allé en Haïti avec mon épouse d'origine haïtienne. Nous en sommes revenus lui et moi heureux d'être enfin chez nous.

En lisant l'article de M. Guy Pinard, dans votre édition du samedi 13 février, j'ai revu le cœur au bord des larmes le manchot qui me montrait son moignon à tous les jours pour que je lui donne de l'argent.

Je revoyais aussi le bambin qui m'effleurait en silence pour exorciser sur ma peau blanche la faim et la misère; univers dans lequel Duvalier l'a plongé comme dans un gouffre.

En revoyant en pensée ces instants dramatiques, je suis convaincue d'une chose: je ne retournerai jamais plus en Haïti. Mais je suis tout de même heureuse d'avoir vu sur place la vie du peuple haïtien et d'avoir senti dans toute sa cruauté la misère que notre culture nord-américai-

ne ne nous permet pas de voir dans toute son ampleur.

Dans cette île ravagée par la misère, la torture physique et morale et la répression, j'ai touché la «vraie» misère humaine ou inhumaine, devrais-je dire. Récemment j'ai rencontré des gens qui ont visité Haïti et leur réaction est semblable à la mienne.

Ils ont vu en Haïti des choses qui dépassent l'imagination et qui les ont marqués pour le reste de leur vie. Il faut être complètement insensible à la douleur humaine et à sa responsabilité personnelle, chrétienne, morale, ou encore être «aveugle», pour apprécier à tous les points de vue un voyage en Haïti, et retourner à tous les ans s'y faire «dorer la bedaine», alors que des Haïtiens meurent... dans l'anonymat.

Suzanne CHÉNIER
St-Jérôme

N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Part de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h)		Commandes	285-7111
		du lundi au vendredi 9h à 17h	
RÉDACTION	285-7070	Pour changer	285-7205
		du lundi au vendredi 9h à 16h30	
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
		Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé-Press	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, voyages	285-7265
Annonces classées	285-6901	Carrières et professions, nominations	285-7320

B
A
I
L
L
Y

SOLDE DE RÉNOVATION

2 SEMAINES SEULEMENT AVANT LA FERMETURE DU MAGASIN À 767 RUE STE-CATHERINE OUEST!

Nous allons bientôt fermer notre magasin pour entreprendre d'importantes rénovations. Nous avons l'intention d'en faire le plus grand et le meilleur magasin de chaussures du Canada! Dans le but de liquider notre marchandise, nous offrons maintenant des rabais spéciaux sur certains articles déjà en solde.

CHAUSSURES POUR DAMES à partir de \$29,95 BOTTES POUR DAMES à partir de \$49,95 RABAIS SUPPLÉMENTAIRE DE 20% SUR TOUS LES SACS À MAIN DÉJÀ EN SOLDE.

CHAUSSURES POUR HOMMES à partir de \$59,95 BOTTES POUR HOMMES à partir de \$49,95 CHAUSSURES SPORT POUR HOMMES à partir de \$29,95 'KUDUS' POUR HOMMES ET DAMES \$29,95

LES 2 DERNIÈRES SEMAINES

Grand choix d'articles en solde aussi au 1125, rue Ste-Catherine ouest

767, rue Ste-Catherine ouest Montréal

Le suicide chez les jeunes

— 2 —

«Le vrai suicide, c'est l'arrière-scène, l'histoire particulière de chaque individu qui commet cet acte», affirme Pierre Létourneau, psychologue à l'Institut de réadaptation de Montréal. On ne peut, en effet, tracer un portrait-robot des jeunes suicidaires à moins de tronquer l'essentiel: la part de mystère que renferme chaque être humain et qui échappe à toute prétention scientifique.



NICOLE BEAUCHAMP

Toutefois, quelques traits généraux se dégagent du cheminement psychologique qui risquent de conduire au suicide.

L'histoire de Carole illustre bien l'itinéraire d'un voyage au bout de l'angoisse et du désespoir. Aînée d'une famille de cinq enfants,

Carole, dès sa naissance ne se sent pas désirée. Le père hésite à reconnaître cette enfant. La fille a environ quatre ans lorsque ses parents se séparent. Cette rupture lui inflige une blessure d'autant plus déchirante que la mère dénigre ouvertement le père absent.

En réaction, Carole développe des maladies de peau qui retardent le début de son entrée à l'école où elle accumulera des résultats médiocres tout au long du cours élémentaire. A l'âge de 13 ans, au moment d'entreprendre la dernière étape du cours élémentaire, Carole quitte le foyer maternel, à la suite d'une mésaventure avec l'ami de sa mère, pour aller habiter seule avec son père.

Déjà perturbée, l'adolescente vit dans le climat de beuveries de son père. Celui-ci, loin de réfréner les frasques de sa fille, l'y encourage. Carole bamboche, étourdit son existence dans l'alcool, la drogue et l'activité sexuelle. Ce régime permissif dure plusieurs mois jusqu'au placement de l'adolescente dans un centre d'accueil.

Des voyages au bout de l'angoisse et du désespoir

Six semaines de réclusion s'écoulent pour elle qui, ainsi privée de ses moyens d'évasion et confrontée avec sa réalité, se met à divaguer. L'institution la renvoie chez sa mère en attendant un transfert dans un autre centre d'accueil plus approprié.

Carole vient d'avoir 14 ans quand elle y entre. Elle adopte une conduite docile et passive face aux règlements et au train-train de l'établissement. Renfermée, elle communique peu avec son nouvel entourage et se retire dans son coin. Le peu qu'elle consent à livrer de sa détresse, Carole l'exprime en ces mots: «Personne ne peut m'aimer, vous faites semblant de m'aimer, je suis méchante moi...»

Quatre mois passent. Un soir, seule dans sa petite chambre, Carole griffonne sur un bout de papier: «Adieu pour toujours. Dites bonne fête à mon frère et à ma sœur», puis, elle se pend à l'aide d'un vêtement.

Des réactions impulsives

L'histoire de Carole montre bien quelles adversités traversent les personnes susceptibles de devenir des suicidaires chroniques.

La plupart du temps, l'acte suicidaire chez les adolescents relève d'une crise réactionnelle, et le geste en lui-même revêt un caractère très impulsif, sans scénario planifié. «N'ayant pas encore d'identité ferme, vibrant avec beaucoup d'intensité à tout ce qui les touche, les adolescents sont impulsifs et spontanés. Un évé-

ment ressenti comme une perte qui s'ajoute à toutes sortes de tensions accumulées, peut rompre leur équilibre émotif précaire. Par l'acte suicidaire, ils réagissent à une situation rendue insupportable à leurs yeux», explique Maurice Barker, psychologue au sein de l'équipe de la section des adolescents de l'hôpital Sainte-Justine.

«Une ambivalence empoigne les adolescents. Ils oscillent entre le désir de s'affranchir de leurs parents et la peur de perdre leur affection. Souvent, le passage à l'acte suicidaire d'un adolescent comporte donc un mélange d'agression contre soi et contre l'entourage», lui fait écho le Dr Claude Marquette, psychiatre au même hôpital.

Entre l'hostilité tournée contre la société et la colère dirigée contre soi, la marge se réduit à une corde raide. «Quand on stoppe les agissements délictueux d'un jeune qui extériorisait ainsi sa désespérance, il faut canaliser son énergie. Sinon, il retourne son agressivité contre lui-même. Le risque suicidaire s'accroît au moment de l'arrestation», affirme Pierre Foucault, psychologue conseiller aux services professionnels de réadaptation de l'Association des centres d'accueil du Québec.

Les tentatives de suicide: des appels à l'aide

Les adolescents qui attendent à

leurs jours veulent-ils vraiment mourir? «Une phrase revient comme un leitmotiv dans la bouche de ceux qui ont attenté à leurs jours: «Je ne suis plus capable de continuer de vivre», répond Pierre Létourneau.

«L'acte suicidaire des adolescents se rattache peu à une conception de la mort, d'ailleurs très différente de celle des adultes. Ils cherchent plutôt à travers ce geste une solution pour arrêter de souffrir», enchaîne le Dr Claude Marquette.

Une tentative de suicide équivaut donc à lancer un appel à l'aide, un cri qui signifie: «Je suis trop malheureux. Occupez-vous de moi.» Dans cette foulée, un certain nombre de suicides réussissent accidentellement. A preuve, 13 des 49 adolescents hospitalisés à Sainte-Justine pour intoxication volontaire durant les années 1977 à 1980, avaient avalé un cocktail de médicaments à portée de leur main, dont le degré de létalité a nécessité des soins intensifs pour les arracher à la mort.

Bien que restreint, ce bilan interne de l'équipe de la section des adolescents de Sainte-Justine met néanmoins en relief le faisceau de problèmes qui se noue derrière une tentative de suicide.

Plus du quart de ces 49 auteurs de tentatives de suicide - 17 garçons et 32 filles - s'adonnaient aux drogues. Il n'existe pas de lien de cause à effet entre la consommation de drogues et le suicide. Cependant, comme tout suicide s'accompagne d'un état de

dépression, les effets dépressifs de certaines drogues et de l'alcool enfoncent davantage dans la déprime ceux qui broient du noir et essaient d'anesthésier leur angoisse. En outre, les jeunes drogués s'endettent rapidement envers leurs fournisseurs, qui les traquent sans merci.

A trop se débattre pour surnager aux pressions de tous genres, il suffit d'un ennui et tout bascule dans le désespoir. Interrogés sur les circonstances de leur geste, les jeunes tirés de l'impasse à Sainte-Justine ont invoqué des motifs d'abord reliés à leur famille (rejet parental, mésentente avec le nouveau conjoint à la suite d'un divorce, conflits orageux avec les parents, etc.), ensuite à leur vie sentimentale (peine d'amour, etc.), puis à l'école (échecs scolaires, etc.).

S'il ne faut ni surdramatiser ni banaliser une tentative de suicide, le danger de récidive s'estompe ou persiste selon la personnalité de l'adolescent, son degré d'autonomie et le soutien qu'il reçoit dans son milieu quotidien. Dans une proportion de 40 p. cent, les 49 adolescents recensés à Sainte-Justine ont répété leur geste... «Les adolescents se rebellent promptement quand ils s'aperçoivent que leur tentative de suicide n'a rien changé aux attitudes des adultes qu'ils côtoient. Ils laissent de moins en moins de place à la négociation», remarque le Dr Jean Wilkins, responsable de la section des adolescents de Sainte-Justine.

Pour les parents, un deuil pas comme les autres

Devant le suicide d'un jeune, la plupart des gens blâment les parents. Ce réflexe exacerbé un deuil pas comme les autres, qui les meurtrit déjà profondément.

La mort d'un enfant pour cause de maladie est déjà un dur coup. A plus forte raison, une mort délibérée produit-elle un choc, un choc d'autant plus dévastateur qu'un sentiment de culpabilité avive la douleur.

«Même après cinq ans, c'est terriblement dur d'en parler. Bien que pareil événement résiste à l'oubli, je m'exerce à l'amnésie forcée. Sinon, l'existence ne serait pas vivable», témoigne un père dont un fils s'est suicidé avant d'avoir franchi le cap de l'adolescence.

Il a accepté de relater les faits et circonstances qui ont entouré la mort de son fils Paul, afin que son témoignage fasse contrepoids aux préjugés tenaces poussant les familles ainsi éprouvées à étouffer la vérité, comme s'il s'agissait d'un secret honteux.

«Plusieurs semaines auparavant, raconte-t-il, Paul avait séjourné à l'hôpital où on l'avait traité pour dépression. De retour à la maison, il avait repris espoir. Puis, il nous a semblé, à ma femme, et à moi, qu'il dégringolait à nouveau. Il avait encore besoin d'aide psychologique et nous nous sentions démunis devant cela. Avec le consentement de Paul, nous nous sommes alors adressés au même hôpital pour protéger notre fils.»

Deux jours après son admission, Paul enroule une ceinture autour de son cou et se pend dans

la salle de bain de sa chambre. «Quand les médecins m'ont appris son suicide, cela m'a assommé. Je me rappelle seulement avoir erré plusieurs heures comme un somnambule au volant de mon auto avant d'annoncer la mort tragique de Paul à sa mère et à ses trois frères», poursuit-il.

S'armant de courage, cette famille n'a pas dissimulé la vérité à la parenté et aux amis du voisinage. «Une personne qui se suicide ou une personne qui se fait assassiner sur la rue, c'est la même fin tragique: la mort», note Monsieur Y. Cette vision des choses et les réactions compatissantes n'ont pas empêché le «pourquoi» culpabilisant.

Qu'on le veuille ou non, un suicide transmet implicitement aux survivants un jugement négatif sur la vie vécue au sein d'un réseau de relations. Même les parents qui n'ont pas ménagé leurs efforts d'attention et de compréhension, tournent à rebours le film des jours précédant le suicide de leur enfant, à l'affût d'omissions ou de signes précurseurs alors restés inaperçus.

S'il n'est pas tombé à bras raccourcis sur le manque de surveillance du personnel hospitalier, pour en faire un bouc émissaire, par contre le père de Paul a ressassé tant et plus les derniers moments d'échange avec son fils.

«J'étais allé voir Paul, la veille de sa mort. Son compagnon de chambre déblatèrait contre tous les parents de la terre. Paul lui a rabattu le caquet en lui disant: «Ferme-la! Moi je sais maintenant que les parents ont raison». Ce soir-là, contrairement à ses

habitudes au cours de son hospitalisation antérieure quand les visites se terminaient, il m'a accompagné jusqu'à la porte de sortie et m'a longuement regardé m'éloigner», se remémore-t-il.

Monsieur Y confie aussi avoir rencontré et interrogé les camarades de classe et les professeurs de son fils «pour comprendre ce qui s'est passé et vérifier si les attitudes de Paul n'avaient pas laissé transpirer ses intentions».

«Vient un jour où il faut se faire une idée, sous peine de se condamner à une lente destruction, dit-il. Il faut bien accepter qu'un adolescent est une personne entièrement distincte de ses parents, capable de prendre des décisions et de les assumer. N'ayant aucun droit de possession sur la vie de mon fils, je ne pouvais pas l'empêcher de prendre la décision d'en finir.»

Une juste perspective

Ce père est ainsi parvenu à replacer les événements dans leur juste perspective: «Paul était un garçon brillant, doté d'une mémoire phénoménale, qui s'est très tôt passionné pour la musique. Mais il fut toujours un enfant difficile à cause de sa perspicacité précoce. Arrivé au niveau secondaire à l'école, il a commencé à décrocher et à expérimenter diverses drogues.»

Face à ses comportements, nous avons opté pour une institution susceptible de mieux l'encadrer. Il s'y plaisait et cela l'encourageait à terminer son secondaire et à entreprendre son cégep. Il s'est bien efforcé de rentrer dans

le rang. Mais je crois qu'il n'était pas fait pour ce monde-ci, qu'il était incapable d'y faire face.»

Ceux qui restent...

Les autres membres de la famille de Paul portent différemment le poids de son suicide. «Sa mère ne s'en remet pas. Elle se reproche amèrement cette mort, convaincue d'en être la seule responsable. Son frère cadet, le plus bouleversé, éprouve beaucoup de difficulté à se brancher sur une voie qui le satisfasse, et est devenu irascible. Quant à ses deux autres frères, cela les a comme fouettés. Ils ont changé leur style de vie et se sont imposé une discipline très dynamique», conclut Monsieur Y.

Les répercussions d'un suicide sur ceux qui restent sont donc énormes. Là-dessus, toutes les recherches convergent: ce deuil bourré de remords constitue un facteur de risque élevé de suicide dans l'entourage immédiat de la personne qui s'est enlevé la vie. «Il faut absolument liquider la culpabilité et s'assurer dans une famille que l'un des frères ou des sœurs ne s'identifie pas au suicidé», affirme Jean-Louis Campagna, directeur du Centre de prévention du suicide de Québec.

Ce qu'on appelle «l'autopsie psychologique» aide les personnes ainsi affectées à surmonter leur deuil particulier. Ce soutien s'inscrit nettement dans le champ de la prévention. Mais en cette matière, le Québec tâtonne.

DEMAIN: Les balbutiements du Québec en matière de prévention.

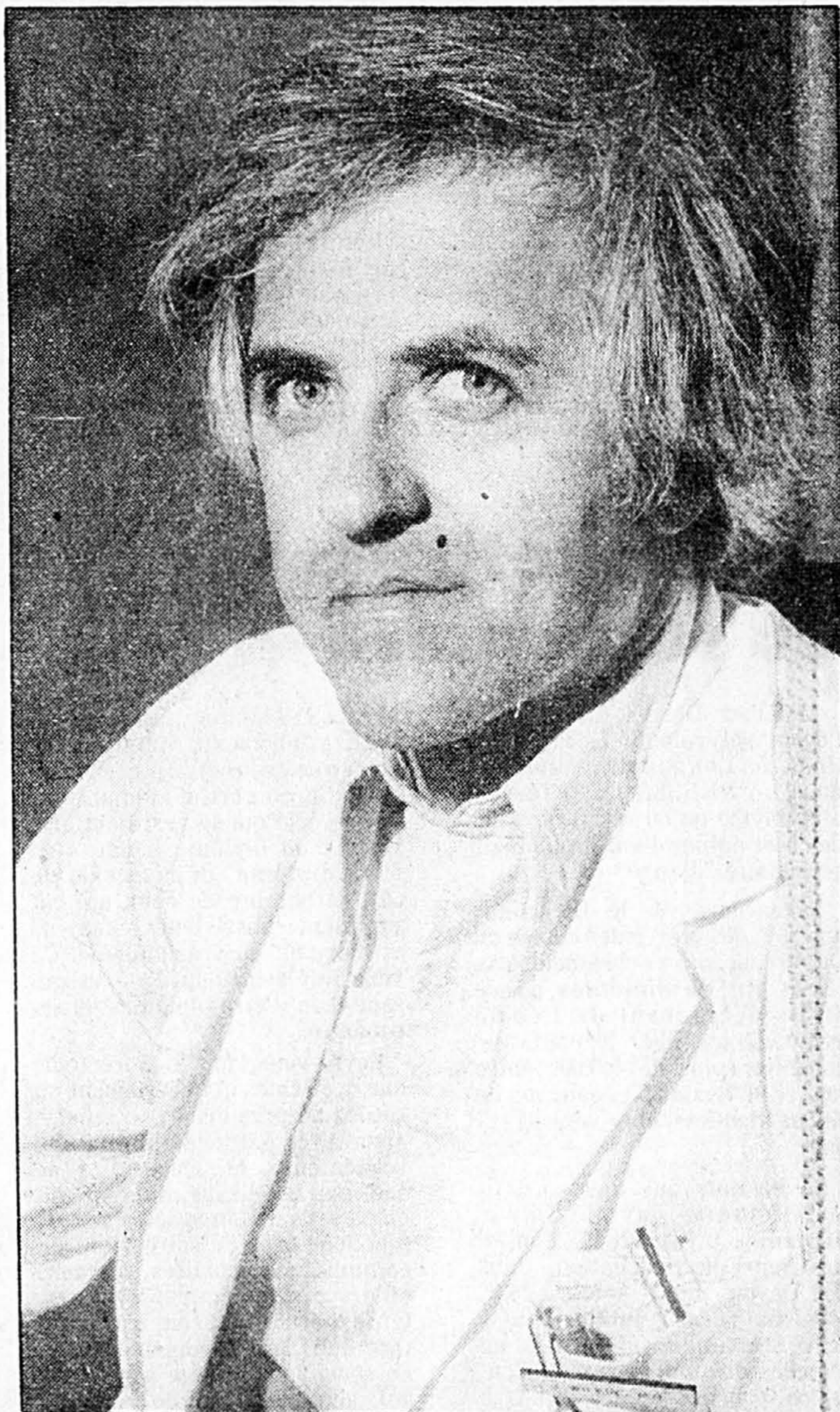


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE
Le Dr Jean Wilkins, responsable de la section médecine des adolescents à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal.

Scandales politiques en Allemagne de l'Ouest

VIENNE — Depuis environ un mois, l'Allemagne de l'Ouest est la scène d'une série de scandales politiques qui risquent de tourner mal pour la coalition libéral-socialiste au pouvoir. Le quotidien «Frankfurter Rundschau», qui ne cache pourtant pas

ALBERT JUNEAU
collaboration spéciale

ses préférences pour l'équipe gouvernementale, parle même d'un «Watergate allemand» et perçoit déjà des signes avant-coureurs d'un effondrement du cabinet Schmidt.

Le gouvernement fait face, en effet, à un scandale retentissant sur le financement des partis, mettant en cause deux membres de l'exécutif: le ministre des Finances, M. Matthöfer (socialiste) et le ministre de l'Économie, M. Lambsdorff (libéral). D'autres

personnages haut placés sont également impliqués.

Le financement occulte des partis

Les membres du gouvernement sont soupçonnés de s'être livrés à un trafic d'influence, dont le grand groupe industriel, Friedrich Flick, aurait tiré profit en ne payant pas d'impôt sur une transaction importante, en échange d'avantages fiscaux. Flick aurait subventionné directement ou indirectement le Parti socialiste ou le Parti libéral. Les deux ministres ont catégoriquement nié leur culpabilité et ils ont de plus reçu la confiance totale du chancelier Schmidt. Le parquet de Bonn a ouvert une enquête dont on devrait connaître bientôt les résultats.

En réalité, ce scandale politique en est un parmi bien d'autres. Depuis quelques mois, en effet, une enquête est en cours sur le financement occulte des partis politiques. Des poursuites sont déjà en-

gagées contre près d'un millier de firmes et de personnes, qui auraient versé de l'argent dans les caisses des partis en passant par des fondations. Tous les partis seraient impliqués, sauf celui du Bavarois Joseph Strauss. Aussi, l'opposition s'est-elle montrée très prudente jusqu'à maintenant dans ses critiques, sachant bien qu'elle pouvait être arrosée à son tour à tout moment.

Opérations immorales

Ces événements surviennent à un bien mauvais moment pour la classe politique qui se voit déjà aux prises avec deux autres scandales d'importance. Le premier met en cause la Fédération des syndicats ouest-allemands — un allié des socialistes — et la société de construction Neue Heimat de Berlin, dont ils sont propriétaires. Après une enquête de l'hebdomadaire «Der Spiegel», le directeur et deux membres de la direction de la société d'habitation, qui

construit et gère des logements sociaux, durent démissionner parce qu'ils avaient usé de leur position pour s'enrichir personnellement, légalement mais immoralement.

Le second scandale implique le service de renseignement de la République fédérale (BND). Une revue d'extrême gauche «Konkret», a révélé le témoignage d'un ancien agent fédéral, aujourd'hui responsable des services de sécurité en Bavière, d'après lequel le BND aurait placé un des siens dans l'entourage de M. Nixon, un autre auprès du cardinal Koenig de Vienne et un troisième au Vatican.

Contestation chez les socialistes et les libéraux

L'accumulation de ces scandales a créé sur les bords du Rhin une atmosphère lourde, qui n'est pas sans rappeler celle qui régnait en 1974 lorsque la découverte de l'espion Guillaume provoqua la

chute du chancelier Willy Brandt. Les conséquences pourraient être graves pour la coalition Schmidt-Genscher qui traverse la période la plus difficile depuis les élections de novembre 1980. Il ne se passe pas de semaine où l'avenir de la coalition n'est pas remis en question. La presse qui, par penchant naturel a tendance à grossir les événements, a plus d'une fois annoncé la fin prochaine du gouvernement libéral-socialiste.

Déjà, l'été dernier, les libéraux avaient menacé de rompre l'alliance devant l'obstination des socialistes à vouloir réaliser un large programme d'investissements publics pour lutter contre le chômage. Après avoir eu gain de cause en juillet, ils ont dû céder de la corde le mois dernier, non sans avoir mené un débat dont la coalition est sortie affaiblie. Le chancelier Schmidt a dû poser la question de confiance en Chambre.

Mais l'essentiel se passe à l'inté-

rieur de chaque parti (libéral et socialiste) menacé de divisions par la fameuse question du réarmement. L'aile gauche socialiste s'organise en force en vue du prochain congrès du parti en avril, où elle veut tout simplement rejeter la politique actuelle du parti et du chancelier Schmidt et opter carrément pour un désarmement unilatéral. Les libéraux sont également aux prises avec un fort mouvement de contestation. Plus de 700 membres du parti, dont 14 députés sur 54, ont réclamé, il y a deux semaines, la tenue d'un congrès extraordinaire pour redéfinir la position du parti en ce qui concerne l'implantation des nouvelles armes nucléaires américaines sur le territoire allemand. L'autorité du président du parti, M. Genscher, qui est aussi ministre des Affaires extérieures, a été directement mise en doute. La situation politique en Allemagne de l'Ouest apparaît donc de plus en plus instable.

«L'indépendance ne se fera pas par le pouvoir» — F.-A. ANGERS

«Si une armée de travailleurs ne se lance pas tout de suite dans la bataille, dans dix ans, l'indépen-

dance ne sera plus possible!»

PAUL ROY

Pour François-Al-

bert Angers, qui prenait la parole samedi soir au banquet de clôture du 148e Congrès annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, la

nation québécoise vit présentement une situation d'une gravité exceptionnelle. Et pourtant, dit-il, la mobilisation ne se fait pas. «Pourquoi?»

À cause de notre esprit de parti, conclut-il. Cet esprit qui nous fait accepter que le parti (québécois) déroge à sa ligne. «Ce n'est pas tellement le parti qu'il faut blâmer comme les partisans qui acceptent ces dérogations. S'il y a un blâme que j'adresserais au Parti québécois, c'est celui d'avoir voulu éteindre toutes les voix nationalistes qui auraient voulu le critiquer.»

s'apprête à se doter le Canada.

Rappelant, par ailleurs, que ce sont les «états généraux» de 65-67 qui ont amené le Parti québécois au pouvoir, le conférencier a souligné que c'est ce travail à la base qui ne se fait plus. Selon lui, le PQ doit éviter de céder à la tentation du pouvoir.

«L'indépendance ne se fera pas par le pouvoir, elle se fera par le pouvoir... peut-être faudrait-il retourner dans l'opposition, reprendre l'éducation populaire, obtenir un mandat clair.»

Samedi après-midi, les membres de la SSJBM ont procédé à l'élection de leurs conseillers généraux et confié un deuxième mandat à leur président Gilles Rhéaume.

SSJBM: un problème de relève

Dire que la Société Saint-Jean-Baptiste s'est mise à l'heure de «Bozéjeunes» serait une exagération. En fait, l'âge moyen des participants au Congrès annuel de la SSJBM, ce week-end, à l'hôtel Méridien, devait friser la cinquantaine. Le président de la Société, Gilles Rhéaume, lui-même un jeune, à 30 ans, est le premier à admettre qu'il y a un problème de relève.

atelier-jeunesse a même réuni pas loin de 40... jeunes. Bernard Morin, pour un, se dit plus à l'aise au sein de la SSJB qu'au sein du PQ.

«Pour moi, c'est la question nationale qui est la priorité. Or, le PQ, en tant que gouvernement, doit s'occuper de chômage, d'inflation, c'est plus lourd comme appareil. Ici, on peut parler d'indépendance les mains libres.»

«Selon différents sondages, 60 p. cent des 18-20 ans voteraient contre l'indépendance s'ils avaient à se prononcer tout de suite.» Selon Morin, les jeunes ont le choix entre plusieurs batailles à livrer aujourd'hui: «Tu peux être pour l'indépendance, contre le nucléaire, tu choisis souvent ce qui est le plus à la mode... moi, je suis allé vivre dans l'ouest et j'ai trouvé ça écoeurant comment on était traités les Québécois!»

Comment Morin et ses amis s'entendent-ils avec les «p'tits vieux» de la SSJB? «Il y a une solidarité entre nous, après tout, c'est notre histoire, c'est le fun; moi, mon grand-oncle est mort à Saint-Denis.»

Mais Morin, qui a vaguement l'allure Paul Piché, avoue que personnellement, il aurait préféré que le 148e congrès ait lieu dans une cabane à sucre plutôt qu'au Méridien en fin de semaine.

Mais en fin de semaine, il y en avait des jeunes. Pas des tonnes, mais des vrais, de moins de 30 ans: Bernard Morin, 28 ans; Marie Leroux, 21 ans; Serge Paquette, 23 ans; Robert Ladouceur, un ex-Méouli de 24 ans qui a été élu conseiller général samedi après-midi...

Morin admet qu'avant le référendum, la SSJB était principalement constituée de «p'tits vieux» et de «p'tites vieilles» mais que le changement est désormais amorcé. L'apathie des moins de 20 ans l'inquiète toutefois. C'est, dit-il sur cette clientèle qu'il va falloir faire porter les efforts de recrutement.

LE VINYLE
UN MATÉRIAU IDÉAL POUR:

- Contre-portes
- Contre-fenêtres

Distributeurs:
Produits:
• Solaris
• Supervision

Garantie 5 ans

Estimation gratuite à domicile

VITRERIE St Michel INC.
727-2843
642-3611
Depuis 15 ans
13515 est. rue Sherbrooke, Montréal
3162, boul. Robert, coin 10e Avenue, Montréal

CETTE SEMAINE à Place Bonaventure

GALERIE DES BOUTIQUES
Troupe de danseurs Irlandais «Shamrock»... 12h15 — niveau métro et 13h15 au Viaduc, le 17 mars.
Cliniques et démonstrations spéciales de mode — Cosmétiques et produits de beauté, jeudi 18 mars à 12h30. Coiffure et accessoires, vendredi, 19 mars à 12h30 et 17h30.
Nouveautés de la mode pour hommes et femmes, samedi, 20 mars à 14h00. Niveau métro.

CENTRE DE COMMERCE EN GROS
Salon de la chaussure d'automne et Marché du vêtement de l'enfant. Jusqu'au 16 mars.
Marché du vêtement de mars — Jusqu'au 17 mars.
Ces trois marchés ont lieu au Mart «A» et s'adressent aux commerçants seulement.
Marché du cadeau du printemps — Jusqu'au 18 mars. Mart «C». Commerçants seulement.

HALL D'EXPOSITION
La foire du cadeau du printemps — Jusqu'au 18 mars — Commerçants seulement.
L'Association can. d'auto-distribution — Congrès et exposition. 20-21 mars. Commerçants seulement.

Place Bonaventure

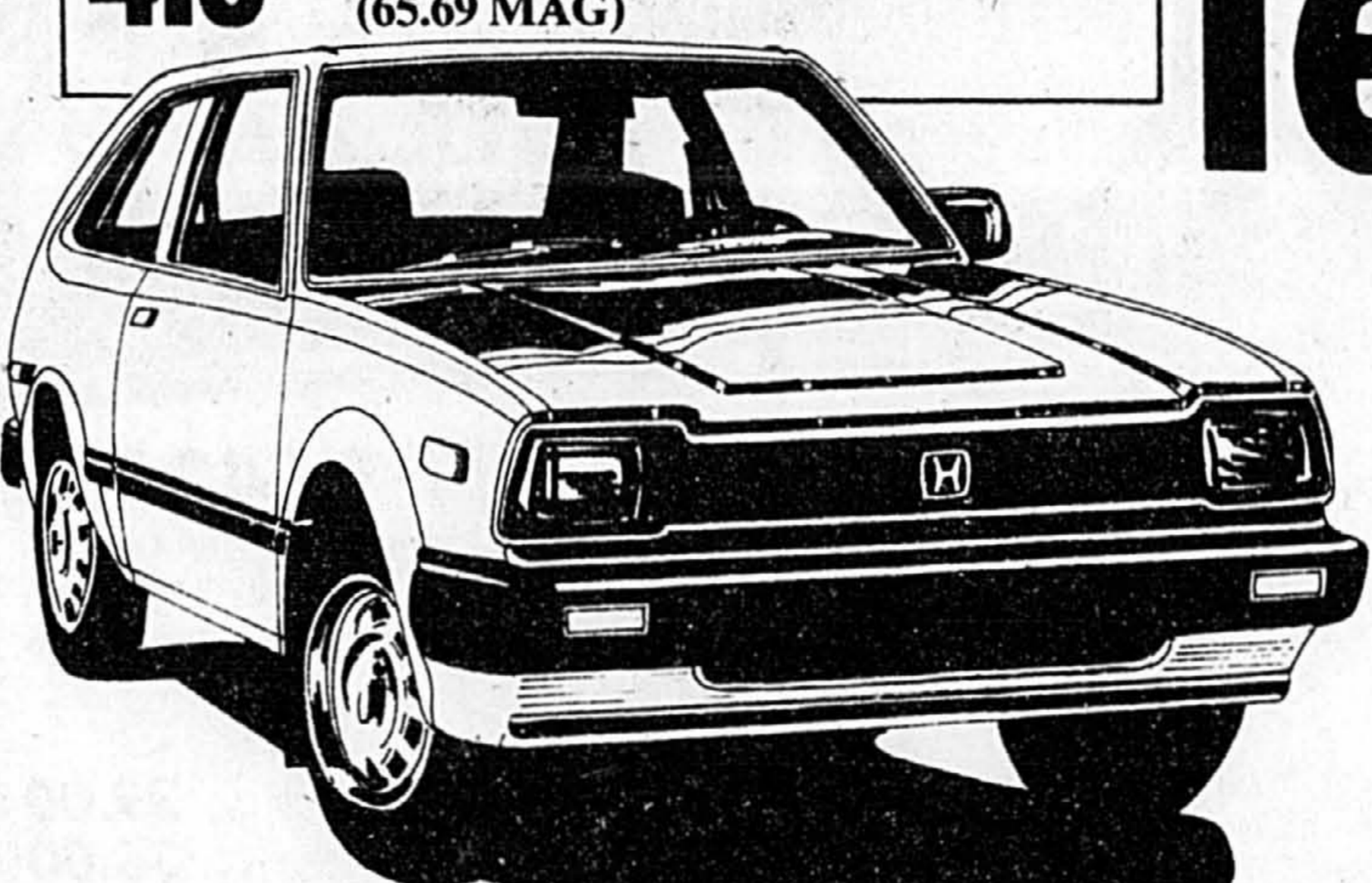
La parole facile n'importe où au monde grâce à Berlitz.

- Berlitz peut vous aider à apprendre une langue seconde rapidement, efficacement et en tout confort.
- Les cours et les horaires sont établis selon vos besoins particuliers.
- Les professeurs n'enseignent que leur langue maternelle.
- Tous les cours sont donnés selon la méthode éprouvée Berlitz.

BERLITZ®
Depuis 1878
288-3111 ou 387-2566

Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Edmonton, Calgary, Vancouver.


4.3* li/100km cote routière (65.69 MAG) **Honda Civic 1300FE Hatchback 5 vitesses**



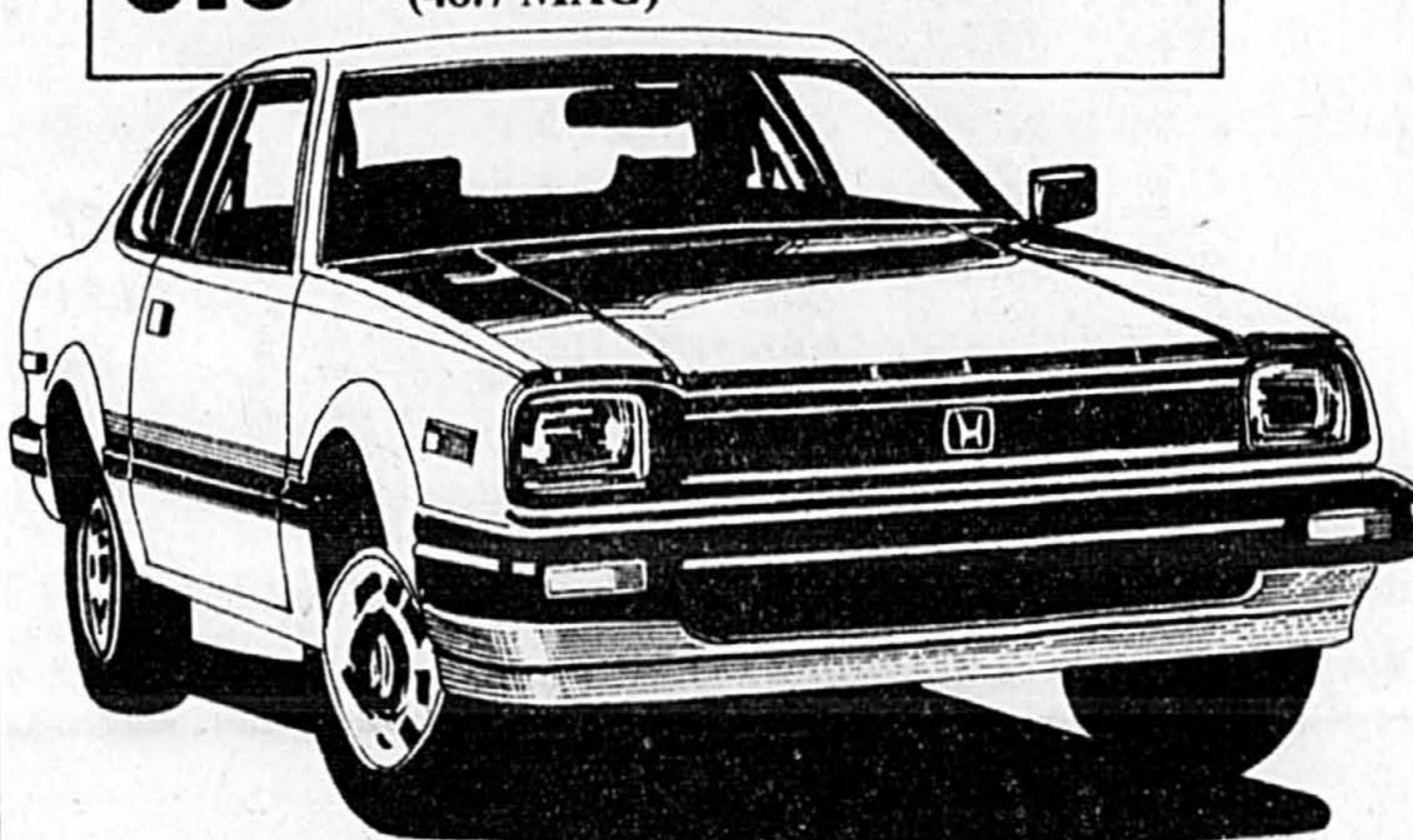
5.0* li/100km cote routière (56.5 MAG) **Honda Civic 4 portes Sedan 5 vitesses**



5.7* li/100km cote routière (49.56 MAG) **Honda Accord Hatchback 5 vitesses**



5.8* li/100km cote routière (48.7 MAG) **Honda Prelude Sport Coupé 5 vitesses**



les affaires n'ont jamais été aussi bonnes chez Rallye

En 1982, les acheteurs Honda de la province en auront plus pour leur argent. 30 améliorations importantes ont été faites sur la carrosserie seulement. Plus de 40 améliorations techniques ont été apportées au fameux moteur Honda afin d'en accroître encore la fiabilité, qui fait pourtant déjà l'envie de l'industrie automobile. Aux acheteurs de la province en 1982, Honda garantit ses voitures contre la corrosion pendant 60 mois/kilométrage illimité, ce qui est incroyable en soi. Mais Rallye va encore plus loin... Si vous achetez et prenez livraison de votre Honda chez Rallye Honda de LaSalle en mars, avril ou mai 1982, Rallye étendra la garantie contre les perforations dues à la rouille pendant 7 ans/kilométrage illimité. La garantie s'applique même au deuxième ou troisième propriétaire de la voiture. Du jamais vu dans l'industrie. Et c'est absolument gratuit. À tous les points de vue.

Honda
L'auto-satisfaction
RALLYE

Angle Clément et Lafleur à LaSalle
364-1121

* Cote routière selon Transport Canada

Rallye vend l'antirouille Thermoguard qu'on vous donne gratuitement durant cette promotion.

RÉCUPÉRATION D'ASSURANCE
DE
TAPIS DE PERSE ET D'ORIENT
Une occasion inespérée d'obtenir un tapis de qualité faisant partie d'une vaste collection de 602 tapis.

ENCAN PUBLIC

La compagnie d'assurance nous a autorisés à vendre par encan public, au plus haut enchérisseur, les tapis de Perse et d'Orient récupérés.

La collection comprend: Nain de soie, Isfahan de soie, Isfahan semi-antique, Kashans antiques, Qums antiques, Afshars, Shiraz, Tebrizes, Sennehs, Kirmans, Bakhtiars, Afghans, Kazak, Chinois, Yahyalis, Balochis et Bokjiras, de 3' x 2' à 18' x 12'.

TOUS LES TAPIS FURENT NETTOYÉS ET SÉCHÉS SUR-LE-CHAMP ET ILS SONT EN PARFAIT ÉTAT. AFIN DE LIQUIDER TOUT LE STOCK, L'ENCAN DURERA 2 JOURS CONSÉCUTIFS.

DATE ET HEURES:
17 et 18 mars, à 20h00
Inspection de 11h à 18h

VILLE MONT-ROYAL
90, AV. ROOSEVELT
PERMIS # 31

Edmonton: la grève du transport en commun se poursuit

EDMONTON (PC) — Les employés en grève depuis un mois des transports en commun d'Edmonton ont rejeté à 89 p. cent une offre de convention collective qui leur aurait donné l'année prochaine la parité de salaire avec ceux de Calgary, a annoncé hier le président de leur syndicat.

Depuis le 15 février, plus de 125.000 citoyens d'Edmonton qui normalement prennent l'autobus ou le tramway doivent se débrouiller pour aller autrement au travail et en revenir.

M. Philip Heiland a dit que plus de 1.000 des 1.300 syndiqués

avaient voté dans un hôtel du centre-ville.

La ville offrait aux employés de plus d'un an de service \$12 de l'heure, avec effet rétroactif au 1er janvier. Ils gagnent actuellement \$9,85.

Le projet de convention prévoyait aussi une hausse jusqu'à \$12,70 de l'heure à compter du 9 janvier 1983 et jusqu'à \$14,40 de l'heure au 10 juillet 1983.

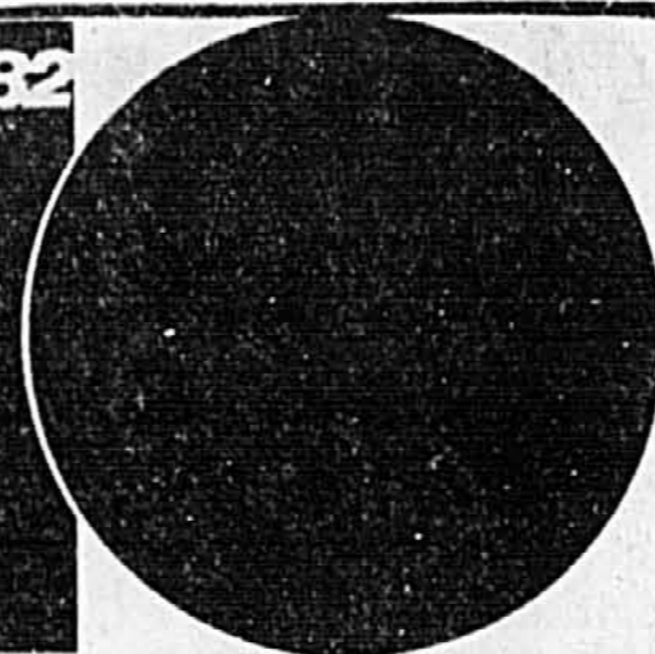
Les négociations sont compliquées du fait que la ville insiste sur son droit d'employer des chauffeurs ou conducteurs à temps partiel et de déterminer des heures de travail flexibles.

Un bon effet de la grève des infirmières

La grève des infirmières de l'Alberta a eu au moins un effet positif. En effet, elle a permis à John Scaife, qui devait subir une intervention chirurgicale

complexe dans la jambe, d'éviter ce traumatisme puisque pendant la grève, l'os sur lequel les médecins devaient pratiquer une greffe s'est ressoudé de lui-même.

1872-1982



RABAIS 25% à 50%

Articles pour une table bien garnie



vente ens. de 6 **28⁸⁰** (\$48)

RABAIS 40% — VERRES SUR PIED «DERBY» DE TCHÉCOSLOVAQUIE. Offerts dans boîte-cadeau de 6. Pour enjoliver votre table... ou offrir lors d'une occasion spéciale!

A. Verre à eau. A1. Vin rouge. A2 Liqueur. A3. Sherry. A4. Flûte à champagne. A5. Coupe à champagne / sorbet. A6. Highball. A7. Whisky.

vente **21⁶⁰** à **\$42** (\$36 à \$70)

RABAIS 40% — ÉTINCELANTS ACCESOIRES «PINWHEEL». Taillés à la main en Allemagne. Cristal à 24% teneur de plomb.

	Prix ord. Simpsons	
B. Vase	\$65	39.00
B1. Vase à fleurs	\$60	36.00
B2. Bol sur pieds	\$70	42.00
B3. Bol plat	\$65	39.00
B4. Cendrier	\$36	21.60
B5. Sucrier et crémier avec plateau	\$55	33.00

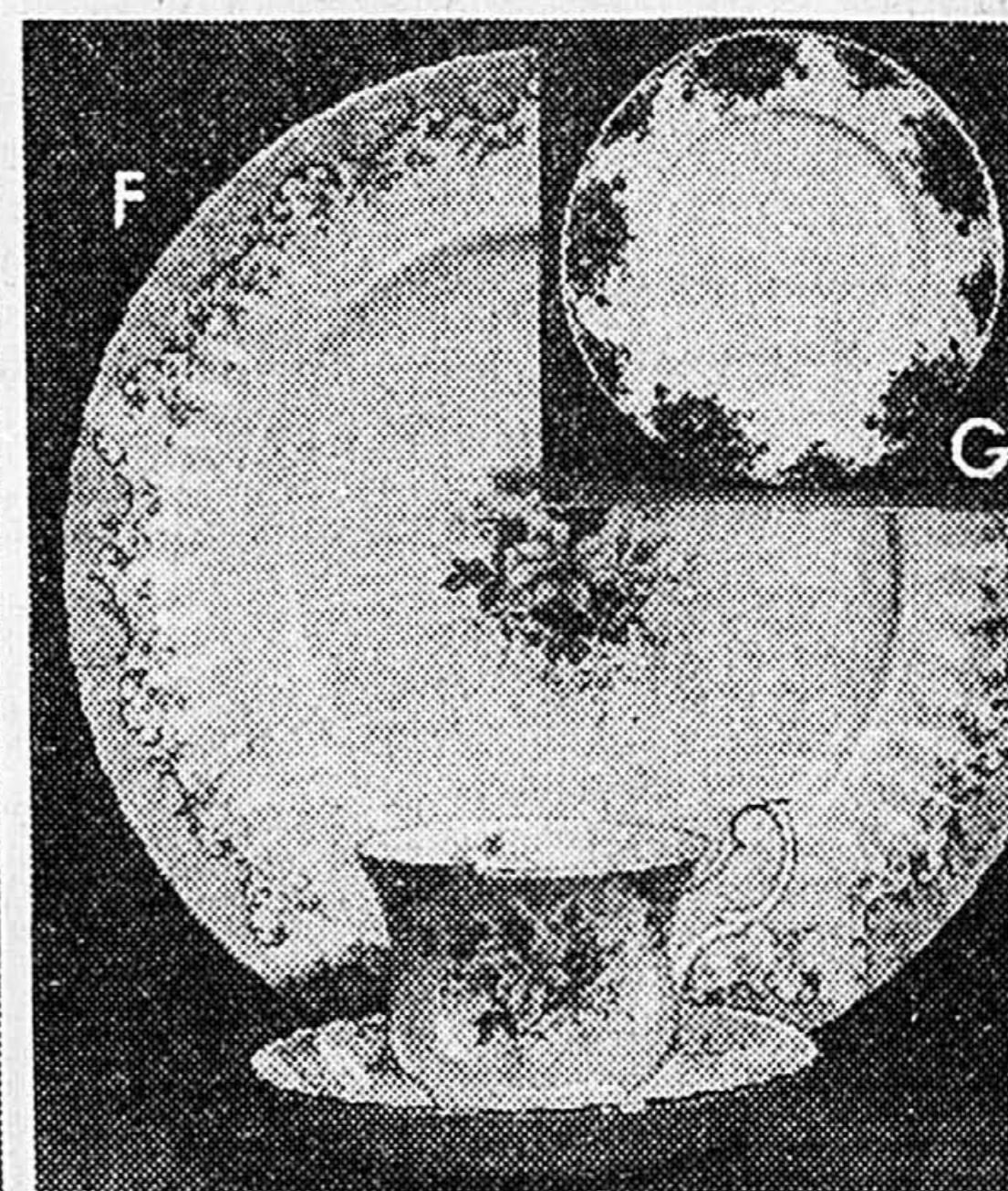
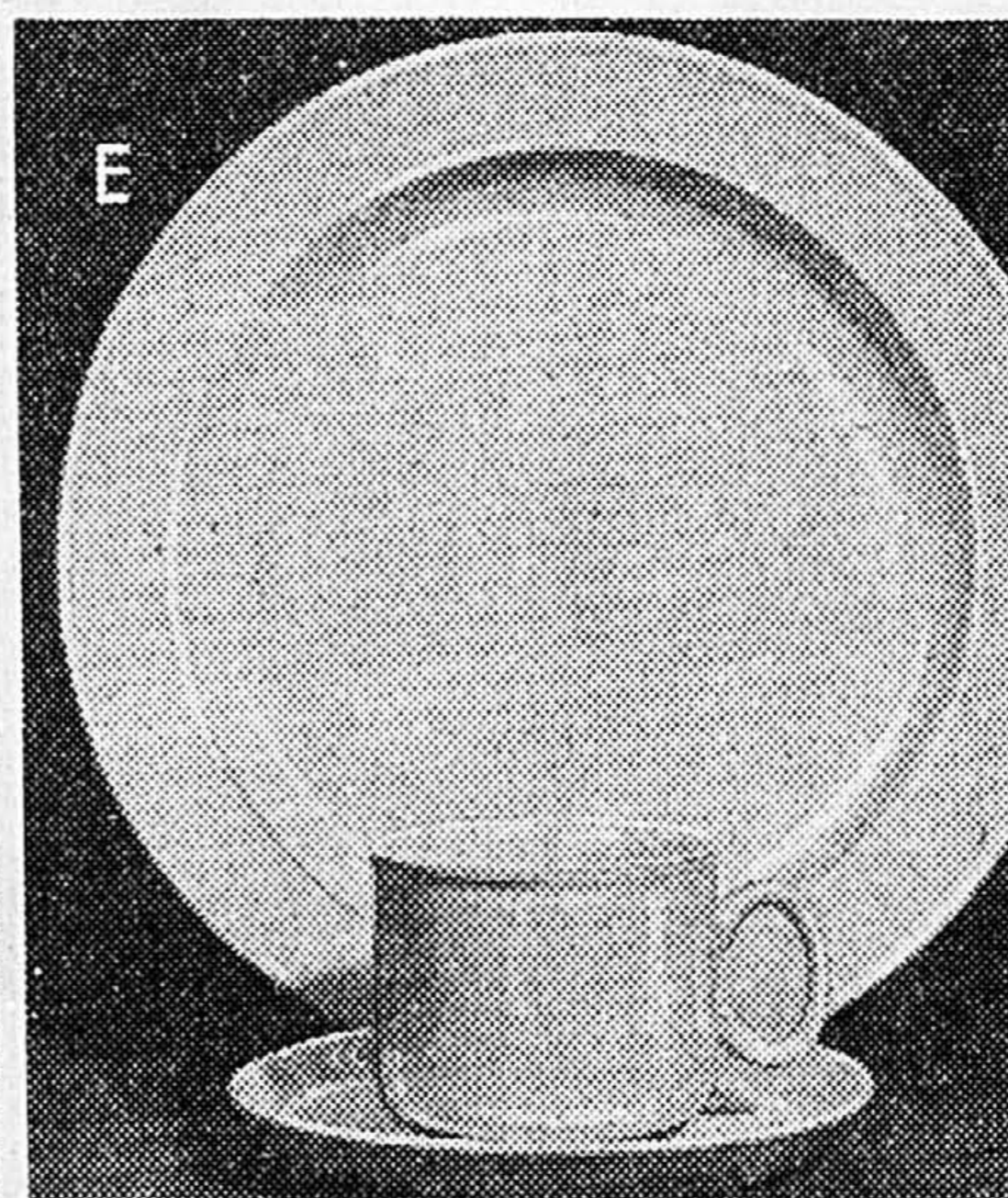
vente bte de 6 **14⁷⁰** (24.50)

RABAIS 40% — VERRES SUR PIED «XENIA» DE TCHÉCOSLOVAQUIE. Pour réceptions ou usage quotidien. Choix de 10 formats recherchés. Dans boîte de 6.

C. Verre à eau. C1. Vin rouge. C2. Vin blanc. C3. Sherry. C4. Liqueur. C5. Flûte à champagne. C6. Coupe à champagne. C7. Cognac.

Aussi disponibles: C8. Whisky. C9. Highball

vente bte de 6 **11⁹⁷** (19.95)



vente **3¹⁸** à **31⁵⁰** (5.30 à 52.50)

D. RABAIS 40% — FAÏENCE ANGLAISE «HYDE PARK». Vaisselle attrayante de forme octogonale; motif sur toute la surface. Bleu ou brun. Va au four micro-ondes et au lave-vaisselle.

Le couvert 5 pcs comprend 1 de chaque: assiette à dîner, assiette pain/beurre, bol soupe/céréales, tasse et soucoupe.

	Prix ord. Simpsons	
1. Couvert 5 pcs	33.50	19.99
2. Assiette à thé	7.00	4.20
3. Coupe à fruits	5.30	3.18
4. Plat 12"	22.50	13.50
5. Légumier rond ouvert	15.95	9.57
6. Saucière et soucoupe	43.90	26.34
7. Crémier	21.00	12.60
8. Sucrier couvert	34.50	20.70
9. Théière	52.50	31.50

vente **10⁹⁹** (\$20)

E. RABAIS 45% — COUVERT 5 PCES EN FAÏENCE «WHITE ICE» D'ANGLETERRE. Vaisselle de bon aloi pour toutes les occasions! Blanc pur. Va au four micro-ondes et au lave-vaisselle.

Le couvert 5 pcs comprend 1 de chaque: assiette à dîner, assiette pain/beurre, bol soupe/céréales, tasse et soucoupe.

Rabais 25% — Éléments libres		
	Prix ord. Simpsons	
1. Assiette à thé	4.20	3.15
2. Coupe à fruits	3.15	2.36
3. Légumier rond ouvert	10.50	7.87
4. Saucière et soucoupe	25.95	19.45
5. Plat 14"	22.50	16.87
6. Crémier	12.50	9.37
7. Sucrier couvert	18.50	13.87
8. Théière	31.00	23.25
9. Salière et poivrière	19.90	14.92
10. Légumier couvert	31.50	23.62

vente **5⁴²** à **42⁵⁰** (10.85 à \$85)

RABAIS 50% — FINE PORCELAINE ANGLAISE «ROYAL ALBERT». 2 motifs à bas prix abordables!

F. «Serenity» — Petit bouquet de fleurs, bordure rose pâle. Garniture or.

G. «Old Country Roses» — Roses rouge foncé et jaune sur bordure. Garniture or.

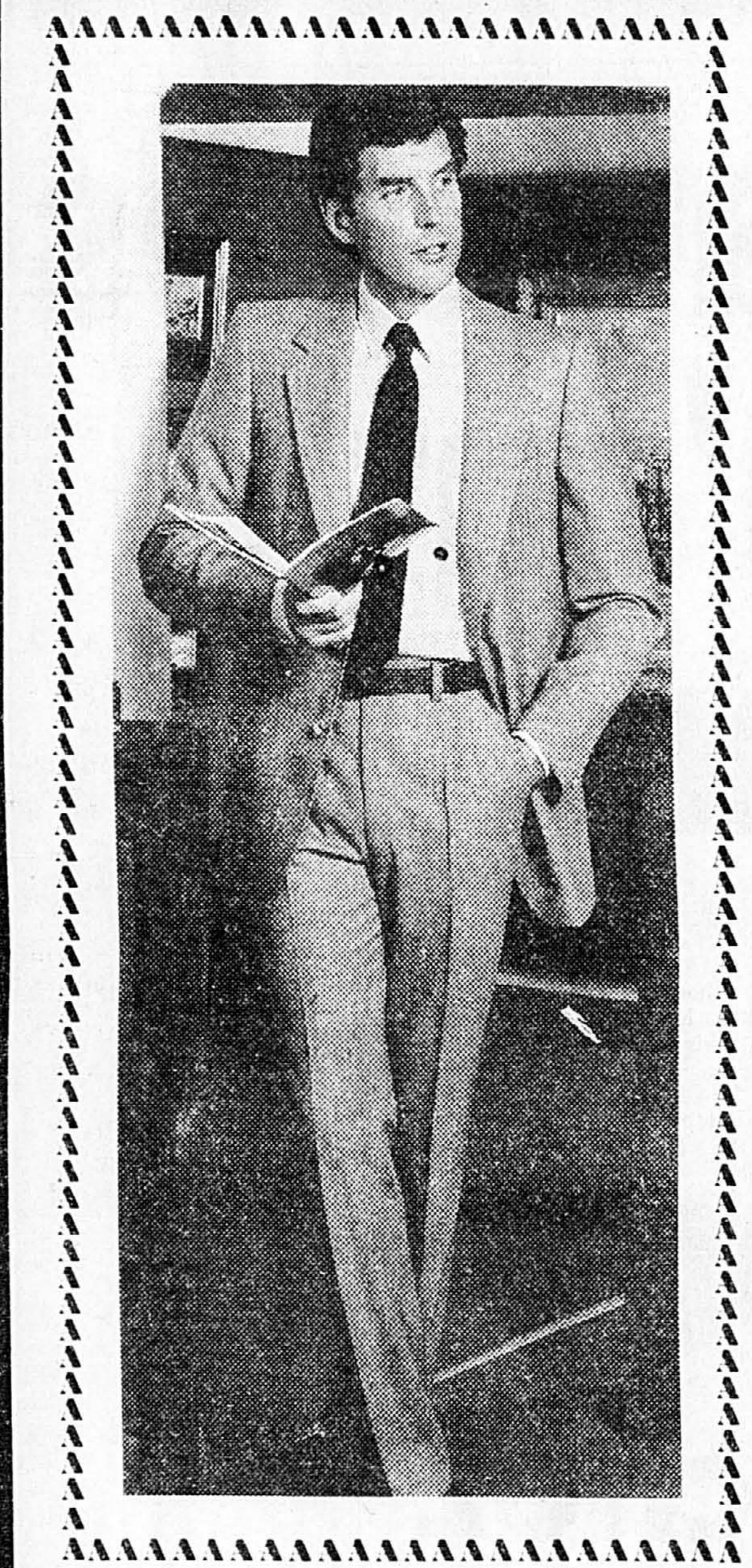
Le couvert 5 pcs comprend 1 de chaque: assiette à dîner, assiette à thé, assiette pain/beurre, tasse et soucoupe.

	Motif F Ord.	Motif G Ord.
1. Couvert 5 pcs	79.95	39.97 75.00 37.50
2. Assiette à dîner	29.95	14.97 28.95 14.47
3. Assiette à thé	16.50	8.25 15.25 7.62
4. Assiette pain/beurre	12.50	6.25 10.85 5.42
5. Tasse et soucoupe	21.00	10.50 19.95 9.97
6. Bol à céréales	18.95	9.47
7. Coupe à fruits	13.95	6.97 13.50 6.75
8. Légumier ovale ouvert	68.95	34.47 67.95 33.97
9. Plat 13"	68.95	34.47
10. Saucière et soucoupe	81.95	40.97 79.95 39.97
11. Crémier	27.50	13.75 25.50 12.75
12. Sucrier couvert	55.00	27.50 51.00 25.50
13. Théière	85.00	42.50
14. Crémier, sucrier après dîner	27.50	13.75 25.50 12.75
15. Plateau de service	23.95	11.97 21.95 10.97
16. Salière et poivrière	36.95	18.47 32.95 16.47

Rayon 445, porcelaine et cristal Centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.



Complets à partir de \$356. Imperméables à partir de \$175. Vestons sport à partir de \$265. Pantalons à partir de \$60.

Aquascutum
OF LONDON
PLACE VILLE MARIE

PRENONS CARTES DE CRÉDIT PERSONNELLES

1872-1982



Mode Simpsons
DIRECTION 110

Dans le cadre de l'ouverture du nouvel hôtel

Le **Centre Sheraton** Montréal

SIMPSONS PRÉSENTE UN

DÉFILÉ DE MODE
le vendredi 19 mars
de midi à 14 h.

Billet du déjeuner-défilé: \$15 (taxe et service compris). En vente chez Simpsons, en ville au comptoir de l'information au rez-de-chaussée. Composez 284-4939.

Le Centre Sheraton: 1201 ouest, boulevard Dorchester, Montréal